



Driss Lachguar préside les travaux du Congrès provincial USFP/Settat

Le Premier secrétaire, Driss Lachguar, présidera les travaux du Congrès provincial USFP/Settat, placé sous le thème « La moralisation de l'action politique, prélude pour un développement spatial équitable ». Ce Congrès est prévu dimanche 6 juillet prochain à partir de 15 heures à la salle des fêtes Al Ghozi à Settat.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10538

Jeudi 19 Juin 2025

*Vile campagne de peur
Un aveu de panique au fait
L'USFP ne terrorise point
Ni ne se laisse terroriser*



Devant le Comité des 24 de l'ONU

Le Qatar, le Bahreïn et Saint-Kitts-et-Nevis réaffirment leur soutien au plan marocain d'autonomie

Page 4



A Béni Mellal, tout juste vendredi dernier, pour rappel .

Page 3



Le Groupe socialiste rejette le projet de loi relatif à la procédure civile et exige la saisine du Conseil constitutionnel

Page 2

Le Groupe socialiste rejette le projet de loi relatif à la procédure civile et exige la saisine du Conseil constitutionnel

Actualité



La députée du Groupe socialiste-Opposition itihadié à la Chambre des représentants, Malika Zakhnini, a exprimé le rejet, par son groupe, du projet de loi n° 02.23 relatif à la procédure civile, en deuxième lecture.

Elle a appelé à la saisine du Conseil constitutionnel afin de vérifier la conformité de plusieurs dispositions de ce pro-

jet de loi à la Constitution, dans le but de préserver les acquis démocratiques et les droits humains, tout en renforçant les prérogatives de la Chambre des représentants en tant qu'institution constitutionnelle.

Malika Zakhnini a souligné que, malgré les amendements apportés à 167 articles — à la suite de 579 propositions, dont 180 ont été retenues par le gouver-

nement —, le projet de loi présente encore de «profondes lacunes» empêchant l'adoption d'un texte garantissant un système judiciaire équitable et efficace, respectueux des droits et fondé sur la responsabilité.

Elle a néanmoins salué la suppression par le gouvernement de deux dispositions que son groupe jugeait «dangereuses». La première concerne

l'article 17, désormais amendé pour limiter à cinq ans le délai dont dispose le ministère public pour faire appel des décisions portant atteinte à l'ordre public, remplaçant ainsi la formulation initiale jugée trop ouverte. Cette modification a été qualifiée de «compromis nécessaire entre les droits individuels et l'intérêt général».

Le second changement majeur porte sur le retrait des dispositions instaurant des amendes liées à l'introduction de poursuites, à la présentation des moyens de défense ou à la récusation des juges. Selon le Groupe socialiste, ces mesures auraient entraîné une «réticence à recourir à la justice», surtout dans le contexte actuel de crise sociale et de dégradation du pouvoir d'achat des ménages.

Malgré ces ajustements, Malika Zakhnini a estimé que le projet manque encore de vision et de créativité pour répondre aux véritables défis du système judiciaire. Elle a notamment critiqué l'approche consistant à insérer des dispositions d'une loi dans une autre, estimant qu'elle ne favorise ni la clarté législative ni la confiance dans l'institution judiciaire.

La députée itihadié a conclu son intervention en annonçant que son Groupe parlementaire voterait contre le projet de loi, tout en réitérant la demande de saisine de la Cour constitutionnelle. Elle a qualifié cette démarche d'«exercice démocratique mature», conforme aux engagements de la Chambre des représentants et aux exigences d'un Etat de droit et de justice.

H.T

Présentation de "Nouvelle Géographie du Maroc"

Une analyse des mutations de la société et de l'espace ces derniers 20 ans

L'ouvrage "Nouvelle Géographie du Maroc", un essai d'analyse des mutations de la société marocaine dans ses rapports à son espace durant les vingt dernières années, a été présenté, mardi à Rabat, lors d'une cérémonie organisée par l'Académie du Royaume du Maroc.

Cet ouvrage de 1113 pages, décliné en trois parties et structuré en 50 chapitres abondamment illustrés, est le fruit d'un travail collectif ayant réuni 34 auteurs sous la direction du professeur Mohamed Berriane, membre de l'Académie Hassan II des sciences et techniques.

Intervenant à cette occasion, le secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc, Abdeljalil Lahjomri, a indiqué qu'à travers ce projet scientifique, l'Académie offre aux chercheurs et au grand public une encyclopédie de référence inédite par sa matière, riche par ses approches et significative par son titre.

Il a souligné que loin de constituer une description temporelle, le terme "nouvelle" figurant dans le titre de cette publication est un choix méthodologique visant à construire une conceptualisation moderne de la géographie qui s'engage

dans les transformations du présent et anticipe les changements de l'avenir, en érigant la relation entre l'Homme et l'espace, l'Etat et la région et entre l'aménagement et les changements environnementaux.

Cette œuvre se présente comme un pilier de connaissance solide, fondé sur une vision scientifique précise qui vise à renouveler l'approche de la géographie, non pas comme une science technique limitée à la classification des terrains et à la mesure des distances, mais comme un outil d'analyse et de compréhension des transformations, qui révèle les déséquilibres spatiaux, diagnostique les inégalités et suit les dynamiques de l'espace marocain dans sa formation et son développement, a soutenu M. Lahjomri.

De son côté, le professeur Berriane a fait observer que la réalisation d'un tel ouvrage découle du besoin de sensibiliser aux enjeux de la société et de ses rapports avec les territoires et les environnements, forger l'esprit critique et initier l'identification des lecteurs aux identités des lieux et des territoires.

Il a relevé qu'une équipe rédactionnelle collective, pluridisciplinaire et issue



de nombreuses universités, s'est penchée sur l'élaboration de cet ouvrage, en proposant des analyses transversales et thématiques traitant du Maroc, de sa société et de ses territoires, selon une approche à différentes échelles avec un fil directeur principal : celui de mettre en avant

la situation transitionnelle du pays et le "nouveau Maroc".

Le professeur a souligné, à cet égard, l'importance particulière que les auteurs de cet ouvrage ont accordée à une cartographie originale, présentant une analyse et des synthèses suivant différents modes de représentation, ajoutant que cette publication s'adresse aux chercheurs, enseignants, étudiants ainsi qu'aux décideurs publics et aux citoyens désireux d'approfondir leurs connaissances du pays et de ses territoires.

Les volumes 1 et 2 de l'ouvrage présentent la géographie des mutations socio-spatiales du Maroc, en se focalisant notamment sur l'agriculture et les transitions du milieu rural, les transitions énergétique et industrielle, la révolution des transports et les mobilités dans leurs volets migratoire et touristique.

Le troisième volume se focalise, quant à lui, sur la géographie régionale revisitée, en proposant un traitement original de la région institutionnelle et une analyse régionale de chacune des 12 régions du Royaume, avec pour objectif de documenter, problématiser, analyser et identifier des sous-régions ou sous-territoires.

*Vile campagne de peur
Un aveu de panique au fait*

L'USFP ne terrorise point *Ni ne se laisse terroriser*



Il y a des cris qui trahissent une peur viscérale. Depuis plusieurs semaines, une virulence inhabituelle cible l'Union socialiste des forces populaires. Une déferlante d'attaques orchestrées sans raison apparente, sans déclencheur politique avéré. Mais sous ce vacarme numérique et cette logorrhée calomnieuse, se cache une réalité autrement plus troublante : la crainte d'un retour en force. Car l'USFP, que d'aucuns rêvaient d'ensevelir sous les décombres d'un passé glorieux, resurgit. Debout. Organisé. Résolu.

Ce n'est pas une campagne. C'est une guerre politique, politicienne surtout. Une guerre sale, conduite sans scrupules, sans limite, sans morale, et dont le véritable mobile est la peur — non pas d'un passé révolu, mais d'un avenir redevenu possible. «Ce n'est pas une simple campagne, lit-on dans le dernier billet politique de l'USFP, «Rissalat Al Ittihad», c'est une guerre politique immonde, menée sans éthique ni retenue, dont le vrai nom est la peur».

Pourquoi une telle hostilité envers une formation que l'on disait, que l'on voulait, affaiblie, alors qu'elle n'avait jamais cessé d'agir en profondeur ? La réponse est simple : l'USFP, lorsqu'il s'appuie sur sa mémoire historique et sa vocation militante, se dresse en une force de rupture. Une menace pour les conservatismes, un poison pour les populismes. Il dérange, non pas parce qu'il parle trop fort, mais parce qu'il parle juste.

Il faut dire que l'USFP n'est pas un météore dans le ciel politique marocain. Ce n'est pas une formation surgie au gré d'un cycle électoral ou d'une mode passagère. C'est une école. Une mémoire. Une institution. C'est le fruit d'un demi-siècle de lutttes, de sacrifices, de prisonniers politiques et de

martyrs. C'est un creuset dans lequel se sont forgées les consciences démocratiques et les aspirations populaires. «L'USFP n'est pas un parti passager, ni une force circonstancielle, rappelle «Rissalat Al Ittihad». Il est une institution nationale qui a lutté pour la démocratie et donné des martyrs, des prisonniers, des militants fidèles».

Ceux qui, aujourd'hui, cherchent à jeter à la face de l'USFP leurs torrents d'invectives ne sont ni critiques sincères ni analystes rigoureux. Ils sont les artisans d'une entreprise d'effacement. Effacer l'idée même qu'un projet de gauche, enraciné dans l'histoire du pays, puisse proposer autre chose qu'une gestion comptable du réel. Effacer la mémoire du progressisme marocain. Effacer le droit de rêver encore d'un horizon de justice, d'égalité, de liberté.

Il ne s'agit donc pas d'un débat politique. Il s'agit d'un acharnement. «Ce que certains pratiquent aujourd'hui n'est pas une critique, mais une attaque brutale, une déformation volontaire et une provocation préméditée», dénonce «Rissalat Al Ittihad». On ne conteste pas les positions de l'USFP. On nie son droit à l'existence. On ne combat pas ses idées. On cherche à briser sa symbolique.

Mais ce serait oublier une chose essentielle : l'USFP a survécu à bien pire. A la répression. A l'exil. Aux années de plomb. A la tentation de l'effacement. Il a survécu parce qu'il a su rester fidèle à lui-même : un parti qui ne vend pas sa voix, un parti dont la place ne s'achète pas. «Ils ont peur d'un parti qui a prouvé, à chaque moment décisif, que sa voix n'était pas à vendre, que sa place n'était pas à louer», rappelle le billet.

Et aujourd'hui, cette fidélité à ses principes trouve un écho renouvelé dans les ré-

gions. L'USFP, que certains rêvaient d'enfermer dans une nostalgie muséale, reprend son ancrage dans les territoires, dans les cœurs, dans les esprits. Le succès foudroyant du passage de l'USFP à Fès, à Khouribga puis à Béni Mellal, en l'espace de quelques heures, n'est pas un fait anecdotique. Il est le signe tangible d'un retour. D'un enracinement. D'une résonance.

Le congrès régional de Béni Mellal, tenu dans «la plus grande salle de la ville, qui n'a pu contenir les foules venues de partout», est le symbole de cette résurrection militante. Des militants de tous âges, des figures historiques, des jeunes porteurs d'espoir, tous rassemblés sous la bannière de l'USFP, non pas pour commémorer, mais pour construire. La ferveur y était telle que la salle n'a pu contenir l'enthousiasme. «Les rangs n'ont pu accueillir tous les militants. Beaucoup sont restés dehors, sous une chaleur accablante, uniquement pour écouter et participer», relate «Rissalat Al Ittihad» avec fierté.

Et ce n'était pas seulement un moment d'unité ou de retrouvailles. Ce fut un acte politique. Un message. Une clameur adressée à la direction nationale : Béni Mellal veut prendre toute sa place dans le projet politique de l'USFP. «Les voix se sont élevées pour réclamer une représentation au sein des futurs organes nationaux. C'est un droit légitime que personne n'a le droit de leur confisquer», lit-on dans le billet politique.

Face à cela, que reste-t-il à ceux qui préfèrent les manœuvres de couloirs aux débats d'idées ? Le mensonge, la manipulation, l'infiltration. Ils étaient là, eux aussi, à Béni Mellal. Non pour construire, mais pour nuire. Des faussaires de la parole,

des mercenaires du clavier, qui se sont empressés d'inventer des incidents, de grossir des faits, d'injecter de la suspicion. Mais, comme le rappelle le texte de l'USFP, «ils savent pertinemment que le fil du mensonge est court et que le train est déjà parti».

Et ce train, nul ne pourra plus l'arrêter. Il roule vers une renaissance, une nouvelle offre politique, un espoir pour ceux qui refusent que le pays soit gouverné par des technocrates sans âme, des opportunistes sans principes, ou des populistes sans scrupules. Car l'USFP est de retour, non pas pour glorifier son passé, mais pour incarner un avenir.

Un avenir de clarté. De constance. De courage. Un avenir où la politique ne sera plus la gestion froide d'un capital électoral, mais la construction patiente d'un destin collectif. «Nous ne construisons pas la politique, ni la patrie, avec la haine, mais avec le droit, la clarté, et le principe», martèle le billet.

C'est peut-être cela, au fond, qui fait si peur. Le retour du principe dans un monde politique dominé par le calcul. Le retour du verbe, de la conviction, de la fidélité. L'USFP ne demande aucun privilège. Il ne redoute aucune bataille. Il n'intimide pas ses adversaires, mais ne se laisse pas intimider. Il est né du peuple, il retourne au peuple, comme un fleuve à sa source.

Ceux qui l'ont cru mort se sont trompés. Ceux qui ont voulu l'effacer se réveillent avec son nom sur les lèvres. Et ceux qui croient encore pouvoir le museler devront s'habituer à une vérité nouvelle : l'USFP est vivant. Il a de nouveau un souffle, une voix, une vision. Et il les fera entendre.

Mehdi Ouassat

Devant le Comité des 24 de l'ONU

Le Qatar, le Bahreïn et Saint-Kitts-et-Nevis réaffirment leur soutien au plan marocain d'autonomie

L'Etat du Qatar a réaffirmé, devant le Comité des 24 de l'ONU (C24), son soutien au plan d'autonomie présenté par le Maroc pour parvenir à un règlement définitif du différend régional autour du Sahara.

Il s'agit d'une initiative "constructive" qui constitue la base à toute solution réaliste à la question du Sahara marocain, a souligné le représentant du Qatar, lors de la réunion ordinaire du C24 qui se tient jusqu'à vendredi à New York.

Le diplomate a, par ailleurs, exprimé le soutien de son pays aux efforts du Secrétaire général de l'ONU et son Envoyé personnel, visant à faciliter l'aboutissement à une solution politique durable et de compromis dans le cadre du processus politique mené sous l'égide des Nations unies, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, y compris la 2756 et dans le respect de la souveraineté du Maroc.

De son côté, le Bahreïn a réitéré, à New York, sa position "constante et solidaire" en soutien à la souveraineté nationale et à l'intégrité territoriale du Maroc.

"Le Royaume du Bahreïn réitère sa position constante et solidaire avec le Royaume du Maroc dans la préservation de sa sécurité et de son intégrité territoriale", a affirmé la représentante du Bahreïn, lors de la session ordinaire du Comité des 24 de l'ONU.

La diplomate a souligné que son pays renouvelle son soutien aux efforts sérieux que le Maroc déploie pour trouver une solution politique à la question du Sahara marocain, basée sur l'initiative d'autonomie et dans le cadre de la souveraineté et l'intégrité territoriale du Royaume.

"Partant de sa position constante en soutien au Maroc, le Royaume du Bahreïn a ouvert en décembre 2020 son consulat général dans la ville de

Laâyoune", a relevé l'intervenante.

Par la même occasion, la diplomate bahreïnite a salué les efforts du Secrétaire général des Nations unies et son Envoyé personnel pour le Sahara marocain, Staffan de Mistura, visant à parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et durable, basée sur le compromis et dans le cadre de la souveraineté nationale du Maroc.

Pour sa part, Saint-Kitts-et-Nevis a appelé, devant le C24 de l'ONU, au règlement du différend régional autour du Sahara marocain dans le cadre de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume.

"Ma délégation soutient la résolution de ce différend régional, sous la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc", a souligné la représentante de Saint-Kitts-et-Nevis lors de la session ordinaire du C24 qui se tient jusqu'au 20 juin à New York.

Elle a également exprimé le soutien

de Saint-Kitts-et-Nevis au processus politique mené par les Nations unies pour trouver une solution juste et durable à ce différend régional, tout en soulignant la pertinence de l'initiative marocaine d'autonomie comme "la seule solution crédible, sérieuse et réaliste" à ce conflit artificiel.

La diplomate a en outre salué les efforts continus du Maroc visant à assurer le développement socioéconomique de ses provinces du Sud à travers des investissements engagés dans le cadre du nouveau modèle de développement lancé en 2015.

Par la même occasion, l'intervenante a évoqué les efforts engagés par le Secrétaire général de l'ONU et son Envoyé personnel pour le Sahara marocain, pour mener le processus politique onusien vers une solution politique réaliste, pragmatique, durable et de compromis, tel que recommandé par le Conseil de sécurité.

Le soutien exprimé par les alliés clés de l'OTAN au plan d'autonomie traduit un "consensus croissant" quant à la nécessité d'un règlement de la question

Le soutien apporté par les principaux alliés de l'OTAN au plan d'autonomie proposé par le Maroc pour régler la question du Sahara illustre « un consensus croissant » quant à la voie à suivre pour mettre un terme à ce conflit régional qui n'a que trop duré, a indiqué mardi le think-tank international "The German Marshall Fund" (GMF).

Alors que les Etats-Unis, la France et l'Allemagne ont déjà soutenu le plan marocain d'autonomie, l'appui exprimé récemment par le gouvernement britannique à cette initiative traduit l'adhésion du Royaume-Uni à cette approche, précise le centre de recherche qui dispose d'antennes dans les principales capitales européennes.

Il s'agit, d'après le think-tank, d'une évolution qui reflète la place prépondérante qu'occupe le Maroc, qui, en tant que « partenaire stratégique de l'OTAN », joue un rôle crucial dans la protection des routes commerciales et les flux d'énergie passant par le détroit de Gibraltar, rappelant que le Royaume accueille également des exercices militaires conjoints clés, tels que "African Lion".

Dans un contexte où les enjeux géopolitiques et énergétiques deviennent de plus en plus pressants, le Maroc se positionne comme le premier producteur africain d'énergies renouvelables, en particulier solaire et éolienne, fait observer la même source,

ajoutant que le Royaume est un acteur essentiel dans les stratégies de l'Europe visant à diversifier son mix énergétique. Dans ce sens, le think tank soutient que le Royaume a le potentiel d'exporter des quantités importantes d'énergies propres vers le continent européen par le biais de câbles sous-marins et de partenariats dédiés à l'hydrogène vert.

Par ailleurs, GMF estime que le conflit autour du Sahara marocain alimente la radicalisation au Sahel et les menaces hybrides dans la région, alors que l'OTAN a déjà établi un lien entre l'instabilité au Sahel et la sécurité euro-atlantique lors de ses réunions avec ses partenaires du Dialogue méditerranéen et de l'Initiative de coopération d'Istanbul.

Raison pour laquelle l'alliance atlantique soutient les opérations de lutte contre le terrorisme et le renforcement des capacités dans la région, "mais ces efforts seront moins efficaces si le conflit n'est pas résolu", fait savoir le think-tank.

Et de conclure qu'un voisinage déstabilisé sur le flanc sud de l'Europe pourrait mettre en péril des projets d'infrastructure essentiels et compromettre les efforts déployés par les différents Etats membres de l'UE pour poursuivre leurs propres projets de coopération stratégique en matière d'énergie, ou des initiatives plus vastes telles que les corridors énergétiques transméditerranéens, la connectivité numérique et les chaînes d'approvisionnement en terres rares.

Le président du Parlement de la CEMAC réitère la position constante des pays membres en faveur de la marocanité du Sahara

Le président du Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Evariste Ngamana, a réitéré mardi à Rabat la position constante des pays membres en soutien à la marocanité du Sahara.

"Les pays de l'Afrique centrale, notamment le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad, réaffirment leur soutien à la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris son Sahara", a souligné M. Ngamana lors de ses entretiens avec le président de la Chambre des conseillers, Mohamed Ould Errachid.

Par la même occasion, le président du CEMAC, en visite dans le Royaume à la tête d'une importante délégation, a salué la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur de l'émergence d'une Afrique "forte et développée".

Mettant en valeur les chantiers d'envergure pour le développement du continent africain déployés sous le leadership du Souverain, M. Ngamana a cité le port Dakhla Atlantique, un projet structurant du nouveau modèle de développement

des provinces du Sud, ainsi que le Gazo-duc Africain Atlantique qui reflète l'engagement du Royaume du Maroc en faveur de la coopération Sud-Sud.

Au volet de la diplomatie parlementaire, il a rappelé qu'un protocole d'accord a été signé en janvier dernier à Rabat entre la Chambre des conseillers et le CEMAC, en vue d'établir un cadre d'échange et de donner une nouvelle impulsion à la coopération entre les deux parties.

Le responsable parlementaire s'est, en outre, dit réjoui de sa participation au Forum parlementaire sur la coopération économique entre le Maroc et le CEMAC, qui se tiendra vendredi prochain sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Initié par la Chambre des conseillers et le Parlement de la CEMAC, en partenariat avec la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), ce forum vise à établir une plateforme institutionnelle de dialogue et d'échange autour des moyens de promouvoir la coopération économique et de développer les échanges commerciaux entre le Royaume et les pays membres de la communauté.

Adultes affiliés au terrorisme

Présentation à Rabat du dernier rapport du Centre nordique pour la transformation des conflits

Le Centre nordique pour la transformation des conflits (NCCT) a présenté, mardi à Rabat, son dernier rapport sur les adultes affiliés au terrorisme, en présence d'un parterre de responsables d'institutions judiciaires nationales, de chercheurs et d'experts dans le domaine du terrorisme ainsi que de diplomates.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre du projet du NCCT ReOrient, baptisé "Renforcement des capacités nationales en matière de poursuite judiciaire, réhabilitation et réintégration au Maroc", et mené avec l'appui du gouvernement des Pays-Bas dans le cadre de la collaboration entre le Maroc et ce pays européen au sein du Forum global contre le terrorisme-GCTF.

Il est réalisé en partenariat avec plusieurs départements gouvernementaux, des organisations de la société civile au Maroc, le Bulan Institute for Peace Innovations basé à Genève, l'Institute for Economics and Peace, basé à Sydney, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales.

A cette occasion, le fondateur et directeur exécutif



du NCCT, Noufal Abboud, a indiqué que la présentation de ce rapport intervient dans un contexte de profonde instabilité mondiale, ajoutant que ce document s'interroge sur le type de justice possible et nécessaire pour les individus affiliés à des groupes terroristes.

M. Abboud a également fait remarquer que le choix de lancer ce rapport depuis le Maroc n'est pas anodin, relevant qu'il s'agit d'une reconnaissance du processus de justice transitionnelle engagé dans le Royaume au début des années 2000.

Pour sa part, la directrice exécutive de Bulan Institute for Peace Innovations, Cholpon Orozobekova, a souligné que ce rapport est le fruit de plusieurs mois de travail d'équipe, composée de chercheurs internationaux, insistant sur la nécessité de reconnaître comme des personnes ordinaires les adultes affiliés au terrorisme, rapatriés dans leurs pays d'origine.

Mme Orozobekova a en outre fait observer, dans une déclaration à la MAP, qu'il n'existe pas de règle universelle qui s'applique à tous les cas et que la meil-

leure solution demeure le rapatriement.

De son côté, le premier secrétaire de l'ambassade des Pays-Bas au Maroc, Ernst Schütte, a soutenu que le Maroc demeure un partenaire clé en matière de sécurité nationale et régionale aussi bien pour les Pays-Bas que pour l'Union européenne.

Il a, à cet égard, salué la coopération entre les Pays-Bas et le Maroc, en particulier dans le domaine sécuritaire et en matière de lutte contre le terrorisme, notant que ce partenariat solide "ne cesse de se renforcer".

"Plateforme de Marrakech"

Un exemple de la parfaite coopération stratégique entre l'ONU et le Maroc en matière de lutte contre le terrorisme

La quatrième édition de la réunion de haut niveau des chefs des agences de lutte contre le terrorisme et de sécurité en Afrique "Plateforme de Marrakech", qui s'est ouverte mardi à Agadir, représente un exemple de la parfaite coopération stratégique entre les Nations unies et le Maroc en matière de lutte contre le terrorisme, a affirmé le directeur, représentant du secrétaire adjoint du Bureau des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme (ONUCT), Mauro Miedico.

Cette importante réunion rassemble tous les directeurs généraux des services de renseignement en Afrique et dans d'autres pays partenaires qui sont présents pour soutenir les efforts des Etats africains, a souligné M. Miedico dans une déclaration à la MAP.

"La menace terroriste n'arrête pas de changer et devient complexe, décentralisée et diversifiée", a déploré le responsable onusien, notant à cet égard que la "Plateforme de Marrakech" est devenue la conférence la plus importante de lutte contre le terrorisme en Afrique et pour l'Afrique.

La "Plateforme de Marrakech" permet d'avoir une analyse profonde de la menace terroriste et de déterminer l'action collective à entreprendre durant les 12 mois qui suivent chaque réunion, a-t-il ajouté.

La quatrième édition de la réunion de haut niveau des chefs des agences de lutte contre le terrorisme et de sécurité en Afrique "Plateforme de Marrakech", tenue sous la coprésidence du Royaume du Maroc et de l'ONUCT, est marquée par la participation d'une quarantaine de services de renseignement et de sécurité africains, ainsi qu'une trentaine de délégations en provenance du Moyen-Orient, d'Europe, d'Amérique et d'Asie, en qualité d'observateurs.

La Plateforme se confirme ainsi en tant que rendez-vous incontournable pour favoriser l'échange d'expertises, consolider la coopération régionale et identifier les priorités de renforcement des capacités dans la lutte contre le terrorisme en Afrique.

Le Maroc, un modèle de tolérance et de dialogue interreligieux

Le Royaume du Maroc est un modèle de tolérance, de coexistence et de dialogue interreligieux, ont affirmé, mardi à Tanger, les participants au Forum de la tolérance, organisé à l'initiative du Centre marocain pour la tolérance et le dialogue interreligieux.

Tenu en coordination avec la Fondation Adam pour la fraternité humaine, l'archidiocèse de Tanger et la Communauté juive de la région de Marrakech-Safi, sous le thème "La fraternité humaine face au discours de haine: une bataille mondiale pour la coexistence et la tolérance", ce forum a été l'occasion pour les participants de souligner que le Maroc, dans un monde en proie à des tensions et des conflits croissants, se distingue comme une oasis de dialogue, de coexistence et de tolérance entre les religions, grâce à la conduite éclairée de

SM le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine.

Dans ce sens, Emilio Rocha Grande, Archevêque de Tanger, a affirmé "nous souhaitons planter depuis la ville de Tanger une graine de paix, dans l'espoir qu'elle devienne un arbre puissant qui nous couvrira en tant que chrétiens, juifs, musulmans et personnes de toutes religions et ethnies, unis par la dignité humaine, pour un monde plus juste et une société plus fraternelle, comme c'est le cas au Maroc, où nous coexistons tous en paix".

Il s'est dit très heureux de participer à ce forum, abrité par la cathédrale de Tanger, qui vise à promouvoir le dialogue interreligieux, notant que cet événement est l'occasion d'exprimer un espoir de paix et un rejet de tout discours de haine, susceptible d'alimenter la violence et de contribuer aux fractures, notam-

ment en cette période difficile au niveau international, marquée par la montée des tensions.

Pour le président de l'Association juive marocaine du Mexique, Moïse Amsalem Elbaz, le Maroc, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, est un modèle de coexistence entre les trois religions.

Il a relevé, dans une déclaration à la MAP, l'importance de poursuivre le dialogue entre les représentants des religions, ici et à l'international, pour construire des ponts de coopération entre les nations, conformément aux enseignements religieux.

Pour sa part, le président du Centre marocain pour la tolérance et le dialogue interreligieux, Mohamed Aabidou, a noté que ce forum commémore un événement universel, la Journée internationale de lutte contre le discours de haine, faisant savoir qu'il s'agit d'une occasion de rap-

peler le rôle que joue le Maroc, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, dans la diffusion des valeurs de tolérance et d'amour entre les peuples.

Le forum est également une opportunité pour tous de s'unir, de prier pour la paix, de diffuser les valeurs d'amour, de tolérance et de coexistence pour mettre fin aux guerres, en plus de rappeler les valeurs qui nous unissent en tant qu'êtres humains, afin de rejeter les discours de haine, qui mettent en danger l'avenir de l'humanité, a-t-il ajouté.

Le forum a aussi été l'occasion de mettre en avant le rôle du Maroc et de la Commanderie des croyants dans la diffusion des valeurs de tolérance, de paix et de coexistence, ainsi que dans la construction de liens de coopération, de compréhension mutuelle et de fraternité entre les différentes religions, en plus du rôle

important des hommes de la religion dans le rapprochement des différentes religions par le dialogue, la communication et l'appel à la tolérance religieuse et au rejet de la violence, de l'extrémisme et de la haine d'autrui.

Selon un communiqué des organisateurs, le Maroc est riche d'une longue histoire de tolérance et de coexistence entre différentes cultures et religions, et représente un grand espoir pour l'humanité et un exemple unique d'un pays musulman où toutes les composantes ont vécu et vivent en parfaite harmonie.

Le Royaume du Maroc, sous la conduite clairvoyante de SM le Roi Mohammed VI, joue le rôle de porte-étendard de la tolérance religieuse et des valeurs universelles nobles, en plus d'être une source d'inspiration pour tous les peuples et d'espoir pour l'humanité, ce qui en a fait un modèle à suivre à l'échelle mondiale.

Marrakech accueille la 14^{ème} édition du Salon international de médecine générale



Le Palais des Congrès de Marrakech abrite, du 19 au 21 juin 2025, la 14^{ème} édition du Salon international de médecine générale, organisée en parallèle avec la 10^{ème} édition du Congrès africain de médecine générale pratique, ainsi que les 24^{èmes} Journées nationales de l'Association marocaine des échographistes (AMECHO).

Cet événement est organisé par l'AMECHO, acteur central dans le domaine de la médecine générale, ce qui confère à cette manifestation scientifique une dimension de haut niveau. Il s'agit d'un espace de discussion autour des dernières avancées scientifiques et médicales en santé publique, en présence de médecins, spécialistes, acteurs et professionnels de la santé venus du Maroc, d'Afrique, ainsi que de plusieurs pays à travers le monde.

A cette occasion, le Dr Abdelatif Achibet, président de l'AMECHO, a souligné que l'objectif principal de ce rendez-vous annuel est d'accompagner le médecin généraliste dans sa pratique quotidienne en lui fournissant des outils concrets, des connaissances

actualisées, tout en s'ouvrant aux innovations de demain.

Il a précisé qu'un programme riche a été prévu, comprenant 15 ateliers, huit sessions pluridisciplinaires axées sur les maladies les plus fréquentes en médecine générale, ainsi que huit ateliers de simulation. Le rôle de l'intelligence artificielle et de la numérisation dans le domaine de la santé y sera également mis en avant.

Le Dr Achibet a ajouté que cet événement scientifique organisé dans la ville ocre permettra de souligner l'importance de l'échographie dans la pratique médicale, devenue un outil indispensable au diagnostic et au traitement. Il a appelé ainsi à un usage plus évolué de cette technique grâce aux nouvelles technologies, et à la formation des médecins généralistes pour compléter l'examen clinique.

De son côté, Moulay Said Afif, président du salon, a affirmé que le comité scientifique a veillé à élaborer un programme riche pour cet événement qui se veut à la fois vitrine sanitaire et diplomatique. Il a souligné les pro-

grès réalisés par le Maroc dans le domaine de la santé, ainsi que les efforts déployés pour renforcer et améliorer le système sanitaire, en garantissant une équité territoriale et un accès équitable aux soins pour tous les citoyens.

Moulay Said Afif, président d'honneur du congrès et président de la Société marocaine des sciences médicales – qui regroupe 54 associations scientifiques dans différentes spécialités médicales – a mis l'accent sur l'importance de la prévention en santé publique. Il a rappelé que ce choix est motivé par le coût élevé, tant en termes de santé que de finances, des maladies chroniques. Il a évoqué notamment leur impact sur les patients, leur qualité de vie, leur pouvoir d'achat, ainsi que sur les caisses de sécurité sociale.

En effet, 3% des patients souffrant de maladies chroniques telles que le diabète, l'hypertension, les cancers, les maladies rénales, cardiovasculaires, etc., consomment 52% des dépenses des caisses sociales, sans oublier le reste à charge supporté par les malades pour chaque dossier médical. Cela démontre l'urgence d'une politique de santé préventive renforcée.

Le programme du salon comprend une série de conférences et d'ateliers animés par des médecins et experts marocains et internationaux. Parmi les thématiques abordées : l'importance de la vaccination pour prévenir les maladies infectieuses, la nutrition de la naissance à la vieillesse, avec un focus particulier sur les personnes âgées et les pathologies associées à cette tranche d'âge. D'autres sujets d'actualité seront également traités, tels que le diabète, les maladies internes, la gynécologie-obstétrique, l'asthme, la gestion de la douleur, et bien d'autres enjeux cruciaux pour le secteur de la santé.

H.T

Opération Marhaba 2025

La directrice générale de la Protection Civile espagnole, Virginia Barcones, s'est félicitée mardi de la "coordination exemplaire" avec le Maroc dans le cadre de l'Opération Marhaba 2025.

La responsable espagnole a mis en exergue, dans des déclarations à la presse, le niveau de coopération entre les institutions concernées des deux pays dans le cadre de cette opération, dont les premiers jours se sont déroulés dans des conditions normales et conformément aux prévisions.

Elle s'est félicitée, dans ce cadre, de la fluidité dans laquelle se déroule cette opération.

Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité lance, mardi 10 juin 2025, l'opération "Marhaba" d'accueil des Marocains résidant à l'étranger.

La Fondation, qui contribue à l'opération avec l'ensemble des parties-prenantes nationales, a activé le dispositif global d'accueil simultanément au Maroc, en France, en Espagne et en Italie.

Frais du Hajj

Le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq, a affirmé, mardi à la Chambre des conseillers, que les frais du Hajj au titre de l'organisation officielle sont fixés en fonction d'un ensemble de services clairement définis et fournis aux pèlerins marocains.

En réponse à une question orale sur la "hausse des frais du Hajj", présentée par le Groupe Socialiste - Opposition Ittihad, M. Toufiq a précisé que ces services comprennent les billets d'avion aller-retour, l'hébergement à la Mecque pendant toute la durée du pèlerinage, un séjour d'au moins six jours à Médine, les repas du petit-déjeuner et du dîner durant toute la période, ainsi que le transport inter-villes et dans les Lieux Saints.

Ces frais, qui se sont élevés à 66.865 dirhams la saison dernière, couvrent aussi les services de base et additionnels assurés par les agences, les établissements de Tawafa et les sociétés prestataires, ainsi que les frais d'assurance, de visa, la TVA de 15% imposée par les autorités saoudiennes, en plus de tarifs appliqués aux opérations bancaires.

Parmi les facteurs ayant un impact notable sur le coût global, M. Toufiq a cité le taux de change du riyal saoudien contre le dirham marocain, précisant que pour la saison 1446, un taux préférentiel a été fixé en coordination avec Bank Al-Maghrib à hauteur de 1 riyal pour 2,6118 dirhams, soit un taux inférieur à celui appliqué au cours des années précédentes.

S'agissant des agences de voyages, le ministre a précisé qu'elles ne relèvent pas de la compétence de son département, mais sont placées sous la supervision du département du Tourisme, tout en réaffirmant la volonté du ministère de poursuivre la coordination avec l'ensemble des intervenants.

USA/Robotique

Des élèves marocains primés au Massachusetts

Des élèves marocains ont signé une participation remarquable à une compétition internationale de robotique organisée récemment par l'Institut polytechnique de Worcester basé dans l'Etat américain du Massachusetts (Nord-est).

Réunis dans le cadre d'une équipe baptisée "Robotics for the Future", ces élèves ont remporté le premier prix de la catégorie "Performance du robot" dans le championnat dit "WAFFLE Global Youth Robotics" qui a vu la participation de 108 équipes représentant plusieurs pays du monde.

L'équipe marocaine issue du lycée 11 janvier de Moulay Yacoub relevant de l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de Fès-Meknès, a décroché ce prix pour la deuxième année consécutive, en reconnaissance de la compétence de ses membres en matière d'innovation technologique et de programmation.

"Cette distinction est le résultat d'un travail de longue haleine déployé aussi bien par les élèves que par leurs encadrants", a déclaré à la MAP, le directeur du Lycée 11 Janvier de Moulay Yacoub, Mohsine Aamijane.

Il a relevé que toutes les composantes de l'équipe sont fiers de représenter avec brio le



Maroc.

"Cette victoire est le fruit de mois de travail acharné, d'innovation et de collaboration au sein de notre équipe sous la supervision de nos deux coaches Abdelhakim Belkadi et Abderrezak Chtioui", s'est félicitée la jeune Fatima Zahra, ajoutant que ce deuxième sacre reflète le potentiel et les compétences de la jeune marocaine et sa capacité à briller de mille feux sur la scène internationale dans le monde de la technologie et de l'innovation.

L'équipe marocaine a brillé lors des matchs de robotique "autonome", où son

robot a dû accomplir une série de missions complexes sur un terrain avec rapidité et fiabilité, a expliqué M. Aamijane.

"Concevoir, programmer et optimiser notre robot pour qu'il relève les défis techniques de la FIRST LEGO League avec précision était un défi passionnant", a encore relevé la lycéenne.

Basé dans la ville de Worcester, l'Institut polytechnique de Worcester est une université de recherche privée, spécialisée dans l'enseignement et la recherche des arts techniques et des sciences appliquées.

Driss Bencheikh : *La réglementation des Changes en vigueur offre aux MRE les conditions leur permettant de libérer pleinement leur potentiel de création de valeur, de richesse et de croissance*

Le directeur général (DG) de l'Office des Changes, Driss Bencheikh, a accordé une interview à la MAP sur les mesures spécifiques mises en place au profit des Marocains résidant à l'étranger (MRE) et l'évolution du cadre réglementaire encadrant leurs opérations financières



Quelles sont les mesures spécifiques mises en place par l'Office des Changes pour faciliter l'accueil des MRE ?

L'Office des Changes met en œuvre chaque année un dispositif spécifique visant à accompagner les MRE, à travers des mesures ciblées en matière d'information, d'accompagnement et d'assistance réglementaire. Cet engagement s'inscrit dans une vision stratégique visant à consolider la relation de confiance entre les MRE et les institutions du Royaume.

À cet effet, l'Office des Changes met à la disposition des Marocains du Monde un ensemble d'outils pédagogiques, incluant des capsules explicatives, des brochures numériques, des interfaces interactives et une foire aux questions. L'objectif est de rendre l'accès à l'information plus fluide, intuitif et adapté aux spécificités des MRE.

Cet effort s'accompagne de la simplification des démarches administratives, de l'aménagement d'un espace d'accueil réservé aux MRE et de l'instauration d'un service d'écoute personnalisé.

Comment la réglementation des changes a-t-elle évolué ces dernières années pour mieux répondre aux besoins spécifiques des MRE ?

Les Marocains du Monde bénéficient d'une attention particulière de la part de l'Office des Changes qui s'est attelé, au fil des ans, à mettre en place un cadre réglementaire attractif, flexible et avantageux en leur faveur.

La réglementation des Changes en vigueur offre aux MRE les conditions leur permettant de libérer pleinement leur potentiel de création de valeur, de richesse et de croissance.

Ainsi, ils bénéficient d'un régime spécifique, conciliant les avantages offerts aux personnes physiques marocaines résidentes avec ceux accordés aux non-résidents.

Ces dispositions réglementaires leur permettent notamment d'ouvrir auprès des banques marocaines des comptes en devises ou en dirhams convertibles, d'accéder au financement en dirhams pour l'acquisition ou la construction de biens immobiliers, de transférer leurs revenus de travail perçus au Maroc ou encore de régler les frais liés à la scolarité, aux soins médicaux et aux voyages personnels.

Les investissements réalisés en devises au Maroc par les MRE bénéficient d'une garantie totale de retransfert des revenus et plus-values, sans restriction ni exigence préalable de déclaration ou d'enregistrement auprès de l'Office des Changes.

Les ressortissants ayant transféré leur résidence fiscale au Maroc, dans le cadre de la loi n° 63-14, conservent l'ensemble des droits attachés à leur statut antérieur, sous réserve d'une déclaration de leurs avoirs détenus à l'étranger.

La réglementation leur garantit la pleine liberté de disposition de leurs biens et actifs financiers à l'étranger, ainsi que la possibilité de procéder à leur transmission par voie successorale ou par voie de donation.

Quelles garanties sont offertes aujourd'hui aux MRE pour renforcer leur confiance dans le système financier et les inciter à rapatrier leurs avoirs ou à investir davantage au Maroc, spécifiquement pour la jeune génération des MRE ?

L'Office des Changes s'inscrit dans une logique de confiance, en offrant aux MRE un environnement clair et prévisible pour la gestion de leur patrimoine et le développement de projets d'investissement au Maroc.

Le dispositif mis en place assure une grande flexibilité dans la gestion des avoirs (biens immeubles, actifs financiers ou liquidités), tout en garantissant des droits étendus en matière de transfert, de conservation et de valorisation du patrimoine.

Pour la jeune génération des MRE, l'Office des Changes s'attache à renforcer les actions de sensibilisation et de communication ciblée, afin de leur faire connaître les opportunités qu'offre la réglementation des changes, tout en les accompagnant dans leurs démarches à travers des outils numériques modernes, accessibles et interactifs.

Dans quelle mesure l'Office des Changes travaille-t-il en coordination avec d'autres institutions (Bank Al-Maghrib, banques commerciales, ADII, etc) pour fluidifier les opérations de change ?

L'Office des Changes entretient une coordination étroite et continue avec l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème financier national, notamment Bank Al-Maghrib, l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects (ADII), ainsi que les établissements bancaires et financiers.

Cette coordination s'inscrit dans une logique de synergie institutionnelle visant à garantir la fluidité des opérations de change, à renforcer la qualité des services rendus aux usagers et à assurer une réactivité optimale face aux

besoins spécifiques exprimés par les MRE, en particulier durant la période estivale.

Quelles sont les principales nouveautés réglementaires encadrant les bureaux de change au Maroc ? Et comment celles-ci s'inscrivent-elles dans une logique de transparence, de conformité et de modernisation du secteur ?

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, l'Office des Changes accordera une importance primordiale aux opérations de change de devises afin de doter le secteur d'un cadre réglementaire moderne, sécurisé et conforme aux standards internationaux, tout en assurant sa pleine intégration dans le dispositif global de régulation financière du Royaume.

L'institution prévoit la réalisation d'une étude prospective sur l'évolution du secteur. Cette étude vise à dresser un recensement exhaustif des opérateurs de change opérant à travers le territoire national, à procéder à leur géolocalisation précise via un relevé GPS et à établir une cartographie analytique de leur répartition.

L'étude visera, également, à réévaluer les conditions d'octroi des agréments de change de devises, à travers une analyse comparative des pratiques existantes au niveau national et international.

S'agissant de la lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme, l'Office des Changes poursuit ses actions de formation et de sensibilisation à destination des Sociétés de Change de Devises, afin de consolider leur rôle en tant qu'acteurs de première ligne dans la prévention et le signalement des opérations suspectes.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

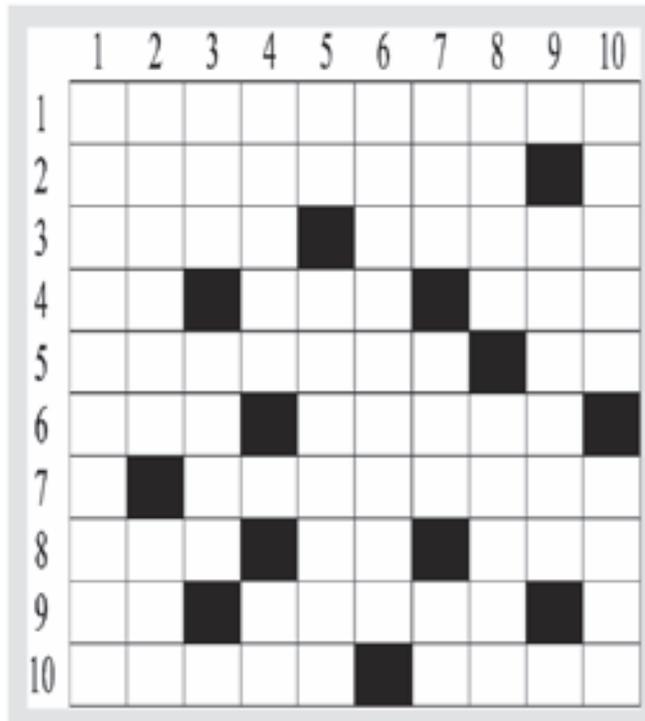
CASSE LES DENTS		JAUNISSE	DRAME NIPPON	PARDON		SANS VALEUR NOTE		CARENCE EN VITAMINE PP	DE BAS EN HAUT: ENZYME	ABRÉGE- RAÏT	MISE EN GARDE
ENTRE CHIEN ET LOUP						ROUGE POURPRE COURRIER					
ZESTE							A L'ENVERS BLESSE				
EN VENTE			MESQUIN		PLAT FROID						
STROPHE DE TROIS VERS							ADVERBE		VIEILLE CITÉ CIBLE		
					TREMPE						
SUITE	MORCEAU DE TEK RAPACE			VAGUE À L'ÂME	OPPOSÉ À PROPRE						
PACTOLE		EN PRISE KENTIME			MORCEAU DE BOIS		LETTRES D'ARTAUD				POLI
							DE BAS EN HAUT: SOT		EN LIBERTÉ NICKEL		
FONCTION								PARTIE DU VENTRE ABÎMA			
BERNÉE		EN VOGUE	ARTICLE		GAINÉ ANNONCE UNE SUITE						LAVE
							FORME D'ÊTRE			BALAI	
RIEN							DERNIER MÉTRO				

Solution mots flechés d'hier

A	D	J	A	C	E	N	T	A	E	R
E	U	A	C	C	O	M	P	L	I	
L	I	V	R	E	C	O	S	S	E	
U	N	N	A	U	A	N				
G	E	P	E	E	S	U				
Z	E	S	T	E	T	U	T	E	U	R
O	E	U	F	S	I	S	A			
T	E	L	R	U	Q	U	A	I		
R	T	E	N	U						
P	I	R	E	E	T	E	L	U	E	
G	O	A	L	E	L	I	B	U		
E	T	C	A	S	P	E	U	R		

<p>Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benabba</p> <p>Secrétaire général de la rédaction Mohamed Bouarab</p> <p>Rédaction Hassan Bentaleb Alain Bouilly Mourad Tabet Walaa Mejdoubi Mehdi Oussat Rachid Mellah</p> <p>Responsable des ressources humaines Atika Rachdi</p> <p>Directeur artistique Fouad Ezzafir</p>	<p>Service technique Khadija Sati (Responsable) Myriam Rebane Khadija Halifi Mariama Farki Elhachemi Elmaridi</p> <p>Révision Abdelouacim Wurach</p> <p>Secrétariat Assmaa Tabaa</p> <p>Photographe Ahmed Laariki Correspondants Abenacou El Kabab (Lalyoune) Abdelali Khalid (Essaouira)</p> <p>Collaborateurs Checoub Sahouou Khali Benmouya</p>	<p>Adresse de la Rédaction 33, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca, Maroc</p> <p>E-mail: Libération@libe.ma Téléphone: 0522 61 91 04</p> <p>Fax de la rédaction: 0522 62 09 72</p> <p>Service annonces et publicité E-mail: annonces@libe.ma Youssef El Gabs Mourad El Youssefi Louhna Baghdadli Latifa Mourab Rkia Ait Dahman Siham Zaïter Fadia Choukri</p>	<p>44, Avenue des E.A.R. 3^{ème} Etage - Casablanca Tél: 0522 31 00 62 0522 62 32 32 0522 60 23 44 Fax: 0522 31 28 10</p> <p>Imprimerie Les Éditions Maghébines</p> <p>Distribution SAPRESS Dossier de presse: E30/04</p> <p>Site web: www.libe.ma</p> <p> Journal Libération</p> <p> Libération Maroc</p> <p> 2017 www.oj.ma</p>
--	--	--	--

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- Ruse
- De rive
- Exacte - Bon
- Poussé - Cachée - Précis
- Baie comestible - Outil d'ajustage
- Fameux général - Poison
- Dilettantes
- Argile rouge - Fin de forme - Boue à gorge
- Molybdène - Lisières
- Parmi - Pour un écran

VERTICALEMENT

- Le réalisme s'y oppose en art
- Bizarre - Porte charge
- Unité de luminescence - Navire amiral
- Os de poisson - Métal
- Affirmatif - Spirée
- Charpente
- Gagna - Epoque - Liant
- Filtre vivant - Constellation
- Ferment
- Ecimé - Mine

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

9	5	2		4				
4	1			9	3	2		
	2			1				
8	4	3				9		
7	9				8	5		
6					7	4	1	
		3			9			
3	4	9				8	5	
	6			8		3	4	

Difficile

7				8	1			
			8	5			7	
	9	6						
4	1			7	3	2		
9	6	2				7	1	
				4	5			
2		7	5					
3	5					4		

Moyen

								2
6				5		8	3	4
		1	3		2	6		
	1			7		3		
7		3	4		1	2		9
		8		2			6	
		2	5		8	9		
1	8	6		9				3
9								

Expert

		3		1				9
	7		6	3				
	1	2	4					
4								6
	2	9				4	5	
1								8
					9	1	7	
					8	7	6	
	5			6	8			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	1	7	8	3	4	2	6	9
4	3	6	1	2	9	5	7	8
2	9	8	6	7	5	3	1	4
9	4	1	7	6	3	8	2	5
7	2	3	5	1	8	4	9	6
8	6	5	9	4	2	7	3	1
6	5	4	3	9	7	1	8	2
3	8	9	2	5	1	6	4	7
1	7	2	4	8	6	9	5	3

Moyen

2	4	8	1	5	3	7	6	9
3	9	5	6	7	4	8	2	1
7	1	6	2	9	8	3	4	5
5	6	3	8	4	2	9	1	7
4	7	9	5	3	1	6	8	2
1	8	2	7	6	9	5	3	4
9	5	1	3	2	6	4	7	8
6	2	4	9	8	7	1	5	3
8	3	7	4	1	5	2	9	6

Difficile

4	1	6	2	9	3	7	8	5
3	7	9	8	6	5	1	4	2
5	8	2	1	4	7	9	6	3
2	4	3	6	7	8	5	1	9
8	9	1	3	5	4	2	7	6
6	5	7	9	1	2	8	3	4
1	6	4	5	8	9	3	2	7
7	2	5	4	3	1	6	9	8
9	3	8	7	2	6	4	5	1

Expert

1	3	6	4	2	7	5	8	9
9	5	4	3	6	8	1	7	2
7	8	2	5	1	9	4	6	3
8	1	5	6	9	3	2	4	7
2	4	3	1	7	5	8	9	6
6	9	7	8	4	2	3	5	1
5	6	8	9	3	1	7	2	4
4	7	1	2	8	6	9	3	5
3	2	9	7	5	4	6	1	8

Economie

Journal italien

Le Maroc, destination privilégiée des investisseurs étrangers

Sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc s'impose comme une destination privilégiée des investisseurs étrangers, à la faveur d'une stratégie à long terme portée notamment par des politiques industrielles stables, écrit, lundi, le journal italien LaVerità.

Le Maroc a investi massivement dans la création de zones franches, la construction d'infrastructures modernes et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, indique la publication dans un article intitulé "Le Maroc, nouveau leader de l'industrie automobile africaine".

Avec un modèle fondé notamment sur l'ouverture à l'investissement, "le Maroc n'est plus seulement une success story régionale, il est un modèle mondial", qui a réussi à construire une industrie automobile compétitive et durable en quelques années seulement.

D'un pays de transit commercial, le Royaume est devenu une véritable puissance industrielle occupant une place centrale dans la chaîne mondiale des valeurs, en s'imposant comme le premier constructeur automobile d'Afrique et leader dans la région MENA.

Pour LaVerità, Tanger et Kénitra sont au cœur de cette transformation, relevant que les deux villes sont le symbole de la "révolution industrielle" marocaine, qui attire des géants de l'industrie automobile, comme Renault et Stellantis, rapporte la MAP.

Les deux groupes ont été rejoints par de nombreux sous-traitants locaux et internationaux, créant un écosystème industriel intégré, performant et tourné vers l'exportation, poursuit le média.

L'un des principaux atouts du Maroc demeure sa position géographique stratégique, à quelques kilomètres de l'Europe, relève le quotidien italien, précisant que le port de Tanger Med, l'un des plus importants du bassin méditerranéen, permet des expéditions rapides vers le Vieux Continent, premier marché pour les véhicules marocains.

Le Maroc a lancé une deuxième vague industrielle, axée sur la transition vers une mobilité durable, indique le journal, notant que des usines géantes de batteries lithium-ion et de composants pour véhicules électriques sont en cours de développement, l'objectif étant de faire du Royaume un pôle africain et européen de la mobilité électrique.

Et d'estimer que d'ici 2030, 60% des véhicules exportés par le Royaume devraient être à zéro émission, ajoutant que la logistique, la stabilité et l'accès aux marchés ont fait du Maroc une puissance industrielle émergente.

Le Maroc, une porte d'entrée sûre aux marchés d'Afrique et du Moyen-Orient



Le Maroc s'affirme, grâce à la solidité de ses fondamentaux économiques, comme un pôle d'attractivité majeur pour les investisseurs souhaitant accéder aux marchés d'Afrique et du Moyen-Orient, ont affirmé, mardi à Malaga, les participants à une table ronde, organisée dans le cadre du Forum économique et social de la Méditerranée (les 17 et 18 juin).

Les participants à cette rencontre, intitulée "Espagne-Maroc : une alliance stratégique", ont été unanimes à souligner l'importance de renforcer les relations économiques entre Rabat et Madrid, dans la perspective d'établir une

coopération exemplaire dans l'espace méditerranéen.

Les relations maroco-espagnoles, ont-ils affirmé, pourraient servir de modèle pour une intégration économique plus étroite entre les rives nord et sud de la Méditerranée, ont-ils insisté, notant que le Maroc se positionne comme un acteur incontournable et point d'ancrage fiable pour les investisseurs qui ambitionnent de développer leurs activités en Afrique et au Moyen-Orient.

A cette occasion, Said Ibrahim, Directeur général de Casablanca Finance City, a mis en relief les nombreux atouts qui font du Royaume une destination de choix pour les investisseurs européens, en particulier espagnols, rapporte la MAP.

La position géographique du Maroc au carrefour des continents, sa stabilité politique, sa résilience macroéconomique, ainsi que ses infrastructures de pointe à l'instar du port Tanger-Med, constituent des facteurs déterminants de l'attractivité du

Royaume, a-t-il expliqué.

"Le Maroc représente une véritable porte d'entrée vers les marchés d'Afrique et du Moyen-Orient et offre aux investisseurs une base solide pour se développer sur des espaces en pleine croissance", a-t-il soutenu, appelant les entreprises espagnoles à saisir cette opportunité stratégique.

Plus de mille entreprises espagnoles sont implantées au Maroc

De son côté, Moncef Belkhayat, entrepreneur et ancien ministre, a rappelé que plus de mille entreprises espagnoles sont actuellement implantées au Maroc, notant que l'organisation conjointe de la Coupe du monde de football en 2030, que le Maroc accueillera avec l'Espagne et le Portugal offre de larges perspectives de développement à saisir par les investisseurs marocains et étrangers.

"Le Maroc se trouve à un tournant historique. L'accueil d'un événement de cette envergure accélérera sa transformation économique et renforcera son rayonnement international", a-t-il déclaré, assurant

que les conditions sont désormais réunies pour une montée en puissance de l'investissement étranger dans le Royaume.

Le Forum économique et social de la Méditerranée, placé sous le thème "La Méditerranée, une mer de connexion", a réuni des décideurs politiques, des chefs d'entreprise et des acteurs institutionnels de haut niveau. Il se veut un espace de réflexion stratégique sur l'avenir commun des pays riverains de la Méditerranée. En plaçant au cœur des échanges la coopération régionale et les synergies économiques, il ambitionne de jeter les bases d'un partenariat durable, fondé sur des intérêts mutuellement bénéfiques.

Lors de la première journée de ce forum, les participants ont mené la réflexion sur la coopération économique Nord-Sud, l'intégration des marchés méditerranéens, le rôle des entrepreneurs et des jeunes dans la transformation des sociétés, et les enjeux de durabilité et d'innovation dans le bassin méditerranéen.



Forum économique et social de la Méditerranée

Airbus souhaite renforcer sa présence au Maroc

L'avionneur européen Airbus souhaite renforcer sa présence au Maroc dont le secteur aérien présente «plein d'opportunités», a indiqué mardi le vice-président exécutif international du groupe, Wouter Van Wersch.

«Nous avons une présence de longue date au Maroc. Le Royaume est un partenaire très proche d'Airbus», a déclaré M. Van Wersch à la presse à l'issue d'une réunion avec les membres de la délégation d'officiels représentant le Maroc à la 55ème édition du Salon international de l'aéronautique et l'espace du Bourget, qui se tient en banlieue parisienne (16-22 juin).

Qualifiant d'«excellentes» les discussions avec les

membres de la délégation marocaine, le responsable d'Airbus a relevé une volonté commune des deux parties de voir se renforcer davantage la présence du groupe et sa collaboration avec le Maroc où le constructeur européen compte près de 2000 employés depuis la récente acquisition de l'usine de Casablanca de Spirit AeroSystems, rapporte la MAP.

Reçue au sein du stand Airbus au Salon du Bourget, la délégation marocaine était composée notamment du ministre du Transport et de la Logistique, Abdessamad Kayouh, du ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, du ministre délégué chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques, Karim Zidane,

et du directeur général de l'Agence marocaine de développement des Investissements et des exportations (AMDIE), Ali Seddiki.

A rappeler que la participation marocaine à cette grand-messe de l'aviation mondiale vise à promouvoir les atouts du secteur aéronautique et les opportunités offertes et à renforcer l'attractivité du Maroc auprès des professionnels du secteur.

Le Royaume a réussi au cours des 20 dernières années à mettre en place une industrie aéronautique diversifiée et compétitive, marquée par la présence de leaders mondiaux, à l'instar de Boeing, Airbus, Safran, Hexcel, Eaton, Alcoa, Le Piston Français, Daher, Collins Aerospace, Pratt & Whitney.

DGI : Plus de 24,5 millions d'opérations effectuées de manière dématérialisée en 2024

La Direction Générale des Impôts (DGI) a enregistré, en 2024, plus de 24,5 millions d'opérations effectuées de manière dématérialisée, soit une hausse de 8% par rapport à l'exercice précédent.

Ces opérations se répartissent principalement sur les télépaiements (48,7%), les télédéclarations (20%), les attestations (18,9%), les achats timbres (6,6%), les actes (5,7%) et les e-réclamations (0,05%), précise la DGI dans son rapport d'activité 2024.

En détail, les télédéclarations, télépaiements et la récupération des attestations en ligne concentrent près de 87,6% du total des opérations dématérialisées, fait savoir la même source, ajoutant que le nombre de télédéclarations déposées a évolué de 7% entre 2023 et 2024.

Cette évolution a concerné l'IS (impôt sur les sociétés), l'IR (impôt sur le revenu) et la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) avec des taux de croissance res-

pectifs de 8%, 11% et 6%, rapporte la MAP.

Pour ce qui est des télépaiements et de la délivrance en ligne des attestations, ils affichent une tendance similaire enregistrant respectivement des hausses de 7% et 14% par rapport à 2023. La part de la recette télépayée dans les recettes globales s'est élevée au titre de 2024 à 91,2%.

Ledit rapport rappelle que la DGI a préparé la plateforme de collecte de la TVA sur les services numériques (Digital Economy Compliance Tool) qui permettra l'enregistrement des entreprises non-résidentes, le dépôt des déclarations, l'enregistrement des paiements et leurs réconciliations avec les virements SWIFT effectués.

En outre, l'exercice 2024 a été marqué par l'introduction d'une nouvelle disposition concernant l'obligation de constitution de garantie pour bénéficier de l'achat en exonération de la TVA à l'intérieur ou à l'importation.

Cette mesure concerne plusieurs types d'attestations, notamment celles relatives aux biens d'investissement immobilisables, aux biens d'équipement destinés à l'enseignement privé ou à la formation professionnelle, ainsi qu'aux autocars et camions pour les entreprises de transport international routier.

Aussi, une nouvelle attestation de dépôt des garanties suffisantes a été mise en place, permettant aux redevables de bénéficier de l'exonération de la TVA lors de l'importation de biens d'investissement.

Dans le but d'élargir l'accès à l'attestation du chiffre d'affaires, les règles de sa constitution ont été mises à jour pour inclure désormais les contribuables relevant du régime de la contribution professionnelle unique (CPU).

En matière de télépaiements, la DGI indique que de nouvelles fonctionnalités et services ont été intégrés en 2024, accompagnés d'un ren-

forcement de la sécurisation des accès aux services SIMPL.

Les télépaiements ont également connu plusieurs évolutions, notamment la mise en place des nouveaux contrats avec les prestataires de paiement permettant à la DGI de

prendre en charge les frais de service relatifs au paiement via les canaux digitaux, l'adaptation du processus d'achat de timbres fiscaux pour inclure cette prise en charge, en plus de l'ajout et l'activation de nouveaux canaux de paiement.



Forum arabo-africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme à Marrakech

La ville de Marrakech abritera, les 24 et 25 juin courant, le Forum arabo-africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme, organisé par la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH), sous le thème "Pour un dialogue régional en faveur d'une économie responsable et respectueuse des droits humains".

Organisé en partenariat avec plusieurs départements ministériels, institutions nationales et agences onusiennes, ce forum s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques, tenues

à l'instar du Forum africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme, organisées depuis 2022 et le Dialogue arabe tenu en octobre 2024 à Doha, indique la DIDH dans un communiqué.

Cet évènement a pour objectif d'encourager le dialogue et l'échange des expériences et de renforcer le respect des droits de l'Homme dans le cadre des activités des entreprises et l'appui au développement durable dans la région arabo-africaine, précise la même source.

Ce Forum vise également l'exploration des pistes de coopération régionale,

de partage des bonnes pratiques ainsi que des leçons tirées de la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, à même de renforcer l'engagement dans les dynamiques du développement durable dans la région arabo-africaine, rapporte la MAP.

Plus de 200 participants seront attendus, représentants de pays de la région arabe et africaine, d'organisations onusiennes, internationales et régionales, d'entreprises publiques et privées, d'ins-

titutions nationales des droits de l'Homme, d'organisations de la société civile, ainsi que de chercheurs universitaires et experts spécialisés.

Les travaux de ce Forum seront enrichis par des interventions de personnalités de haut niveau des pays de la région et des hauts responsables d'organismes internationaux et régionaux, et comporteront aussi l'organisation de panels thématiques et d'un espace d'exposition d'initiatives et de programmes des institutions participantes, conclut le communiqué.

Tahar Ben Jelloun présente le livre de son exposition "De l'écriture à la peinture"

Le livre de l'exposition "De l'écriture à la peinture" de Tahar Ben Jelloun a été présenté, mardi, au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain de Rabat, en présence d'un parterre de personnalités de divers horizons.

Ce catalogue, richement illustré, est conçu comme un prolongement de cette exposition rétrospective, qui se poursuit jusqu'au 30 juin. Il offre aux lecteurs une immersion dans l'univers pictural de l'artiste, ponctué de témoignages, de fragments poétiques, d'archives littéraires et de textes signés par des spécialistes de l'art contemporain.

L'ouvrage constitue non seulement un outil de mémoire et de transmission, mais également une célébration du talent littéraire et pictural de l'un des plus grands intellectuels contemporains, offrant ainsi aux lecteurs une immersion dans l'univers de Tahar Ben Jelloun.

Dans une déclaration à la MAP, le président de la Fondation nationale des musées (FNM), Mehdi Qotbi, a indiqué que l'exposition "De l'écriture à la peinture" a connu un franc succès auprès des visiteurs et du grand public marocain, ajoutant que Tahar Ben Jelloun est un grand homme de littérature et un éminent artiste "qui écrit avec les couleurs et peint avec les mots".

"Cette exposition souligne aussi l'intérêt d'ouvrir les portes de ce musée aux artistes et aux écrivains peintres", a-t-il ajouté, soulignant, par ailleurs, que le Maroc œuvre,



sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à démocratiser l'accès à l'art et à la culture.

Pour sa part, Tahar Ben Jelloun a affirmé que ce catalogue constitue un prolongement tangible de l'exposition, expliquant qu'il rassemble non seulement les œuvres exposées, mais aussi des textes d'amis et de personnalités du monde de la culture, notamment Aziz Daki, Boubker Temli, Jérôme Clément, ainsi que Mehdi Qotbi.

"Il met également en lumière des manuscrits, car j'ai toujours eu un attachement particulier pour l'écriture manuscrite, du fait qu'elle

a une force émotionnelle et esthétique qui entre en résonance avec mon travail pictural", a-t-il ajouté dans une déclaration similaire.

M. Ben Jelloun a également fait part de sa joie d'exposer ses œuvres au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain, un lieu exceptionnel qui incarne la vitalité artistique à travers le Royaume.

L'exposition "De l'écriture à la peinture" met en lumière une quarantaine d'œuvres récentes de Tahar Ben Jelloun, accompagnées d'une sélection précieuse de manuscrits provenant d'une dizaine de ses romans les plus marquants.

Placée sous le commissariat de Abdelaziz El Idrissi et Boubker Temli, l'exposition offre aux visiteurs "une immersion dans l'univers de Tahar Ben Jelloun, où l'art et la littérature se rencontrent pour révéler les facettes lumineuses du monde".

Membre de la prestigieuse Académie Goncourt depuis 2008, Tahar Ben Jelloun est l'un des écrivains dont les œuvres littéraires sont les plus traduites dans le monde. Depuis plus d'une décennie, il explore le domaine de la peinture, marquant ainsi sa polyvalence artistique.

L'Association des Doukkala rend hommage à Mustapha Jmahri

Association des Doukkala
Organise
Hommage à Mustapha Jmahri
Les cahiers d'El Jadida pour une mémoire collective

Participants :

Olivier Revol, Nouzha Skalli, Soumaya Naamane Guessous, Hana Cherigui

L'Association des Doukkala organise samedi prochain à 16h30 dans la grande salle de la Fondation Abdelouahed El Kadiri à El Jadida une rencontre-hommage à l'écrivain Mustapha Jmahri sous le thème: «Les cahiers d'El Jadida pour une mémoire collective».

Le programme de cet événement débute par la diffusion sur écran de témoignages filmés de quelques chercheurs marocains et étrangers qui s'expriment sur le travail effectué par cet auteur, suivie d'une table ronde avec quatre interventions de Nouzha Skalli, ancienne parlementaire et ministre, Soumaya Naamane Guessous, sociologue et consultante internationale, Hana Cherigui, professeure de sociologie à l'université Chouaib Doukkali et Olivier Revol, représentant du président de l'Amicale des anciens de Mazagan. La rencontre sera modérée par le professeur Abdelouahed Mabrou, ancien doyen de la Faculté des lettres d'El Jadida.

Cette rencontre-hommage vise à décliner le parcours de recherche de Mustapha Jmahri, qui s'étend sur plus de trois décennies, et à mettre

en exergue le rôle de sauvegarde mémoriel de son projet «Les cahiers d'El Jadida» dans l'enrichissement de la connaissance historique locale et régionale.

Le projet éditorial « Les cahiers d'El Jadida » lancé par cet auteur depuis 1993 a produit, à ce jour, une trentaine d'ouvrages et plus de 400 articles en arabe et en français, qui ont couvert différents aspects de la ville d'El Jadida et de la région des Doukkala. La plupart de ces travaux sont des recherches inédites, jamais abordées auparavant, tels l'ouvrage sur le port d'El Jadida, celui sur l'histoire de la communauté juive, ou celui sur les consulats étrangers et sur les mariages mixtes entre colons européens et femmes doukkalies.

Organisé par l'Association des Doukkala, cet hommage représente un moment de reconnaissance envers les efforts déployés par ce chercheur indépendant qui a consacré son long parcours pour valoriser la mémoire collective de sa ville et de sa région dans un esprit d'humanisme et d'ouverture.

Ouverture des candidatures pour la première édition du concours international de composition d'Abou Dhabi

Les candidatures sont désormais ouvertes pour la première édition du concours international de composition d'Abou Dhabi, organisé à l'initiative de la Fondation d'Abou Dhabi pour la musique et les arts (ADMAF).

Créée pour faire émerger les talents de la musique contemporaine, cette nouvelle plateforme mondiale vise à encourager la créativité, promouvoir les jeunes compositeurs et soutenir l'innovation musicale qui façonnera l'avenir de la musique à l'échelle internationale.

Ce concours est dédié aux compositeurs émergents et confirmés du monde entier âgés de 50 ans au maximum, relève l'agence de presse émiratie (WAM), notant que les candidatures resteront ouvertes jusqu'au 15 septembre 2025 et les finalistes seront annoncés le 15 décembre 2025.

Le lauréat du premier prix recevra 130.000 AED, une opportunité d'enregistrement professionnel ainsi qu'une création mondiale de son œuvre avec des orchestres partenaires de renommée internationale, lors de la 23e édition du Festival d'Abou Dhabi prévue en avril 2026.

Le deuxième prix d'une valeur de 50.000 AED offrira également



une opportunité de performance, une reconnaissance internationale et un accompagnement par mentorat. Le troisième prix (25.000 AED) inclura un accès au mentorat.

Les prix seront décernés dans deux catégories: des compositions orchestrales d'une durée maximale de 10 minutes, et des œuvres pour piano solo ne dépassant pas 5 minutes, le piano étant l'instrument mis à l'honneur lors de cette

première édition.

Par ailleurs, un jury prestigieux constitué de compositeurs et de chefs d'orchestre de renommée internationale examinera les œuvres selon sept critères: originalité, créativité, élégance, profondeur intellectuelle, maîtrise technique, impact émotionnel, et intégration d'instruments traditionnels, de mélodies ou de rythmes issus de divers patrimoines et styles musicaux.

Bouillon de culture

Exposition

La Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger organise l'exposition photographique «Je viens d'un regard qui traverse» de l'artiste photographe marocain résidant aux États-Unis Mustapha El Basri, du 19 juin au 19 juillet 2025 à l'Espace Rivages.

Le vernissage aura lieu ce jeudi 19 juin à 18H30 à l'Espace Rivages au siège de la Fondation.

Né à Rabat en 1959, et après des études de sociologie en France, Mustapha El Basri s'installe dans le Comté d'Orange en Californie aux États-Unis, où il vit et travaille en tant qu'artiste photographe. Ayant un parcours académique de sociologue, il a été formé également au Orange Coast College en Californie, où il a reçu un certificat de mérite en photographie fixe. Il est le premier photographe du monde arabe à obtenir le Prix: «the International portrait photographer of the 2023» à «AwardsBook 2023 Top 101» en Australie.

Photographe de rue, il est à l'affût de «l'instant décisif» et du moment fugace. Il capte l'âme d'un lieu, d'un personnage, d'une interaction ou d'un instant du quotidien. Humaniste, il exprime sa vision du monde et guide nos regards vers des personnes «invisibles». Par le portrait, il tend à leur rendre une dignité légitime. Interpellé par leurs visages marqués par le vécu, le photographe Mustapha El Basri veut les rendre visibles.



"Dragon" réussit ses débuts et prend la tête au box-office nord-américain

Les remakes ont la cote: "Dragon", qui réécrit en prise de vues réelles le populaire film d'animation sorti en 2010, réussit de beaux débuts pour sa sortie avec 83,7 millions de dollars de recettes, en tête du box-office nord-américain, selon les chiffres du cabinet spécialisé Exhibitor Relations dimanche.

Ce film familial des studios Universal et DreamWorks Animation raconte l'histoire d'une amitié entre un jeune viking nommé Harold (interprété par Mason Thames) et un dragon appelé Krokmou, reproduit en images de synthèse.

"C'est un excellent début pour un remake de film d'animation, et c'est particulièrement bon pour le quatrième épisode d'une série comme celle-ci", a déclaré le spécialiste David Gross de Franchise Entertainment Research.

"Dragon" devance, dans les salles obscures du Canada et des États-Unis, un autre remake en prises de vues réelles, "Lilo & Stitch", qui reprend le film d'ani-

mation sorti en 2002. Cette adaptation fidèle explore la rencontre entre Lilo (Maia Kealoha), une orpheline hawaïenne solitaire de six ans, et Stitch (recréé en 3D), un extra-terrestre destructeur qui se fait passer pour un petit chien bleu et poilu.

Le film engrange 15,5 millions de dollars pour sa quatrième semaine d'exploitation, pour un total de 860 millions de dollars de recettes au niveau mondial depuis sa sortie.

Le scénario classique du triangle amoureux raconté dans "Materialists" prend la troisième place du box-office. Le film, avec Dakota Johnson, Pedro Pascal et Chris Evans enregistre 12 millions de dollars de recettes pour son premier week-end.

Tom Cruise, malgré ses cascades spectaculaires, perd un rang et arrive à la quatrième place avec le dernier volet de la saga "Mission Impossible", qui engrange 10,3 millions de dollars à sa quatrième semaine.



Ce blockbuster, dont le budget avoisinerait les 400 millions de dollars, atteint plus de 500 millions de recettes au niveau mondial.

Enfin, "De l'univers de John Wick: Balserina" est cinquième du classement. La jeune tueuse vengeresse, campée par une Ana de Armas très en forme, récolte 9,4

millions de dollars pour sa deuxième semaine d'exploitation.

- Voici le reste du Top 10:**
6. "Karate Kid: Legends" (5 millions de dollars de recette)
 7. "Destination Finale Bloodlines" (3,9 millions)
 8. "The Phoenician Scheme" (3,1 millions)



Israël a détruit deux sites de centrifugeuses en Iran selon l'AIEA



L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a fait état mercredi de la destruction par Israël de deux bâtiments de production de centrifugeuses en Iran, où le guide suprême Ali Khamenei devait s'exprimer à la télévision après les menaces de Donald Trump.

"Nous devons riposter avec force au régime terroriste sioniste. Nous ne ferons preuve d'aucune pitié envers le (pouvoir) sioniste", a lancé sur X l'ayatollah Khamenei sur un ton de défi quelques heures après un appel mardi du président américain à "capituler".

Depuis le début du conflit entre les deux pays ennemis le 13 juin, déclenché par une attaque sans précédent d'Israël contre l'Iran, 224 personnes ont été tuées en Iran, selon le dernier bilan du ministère de la Santé, et 24 en Israël, d'après le gouvernement.

Affirmant disposer de renseignements prouvant que Téhéran s'approchait du "point de non-retour" vers la bombe atomique, Israël a frappé des centaines de sites militaires et nucléaires en Iran et tué les plus hauts gradés ainsi que des scientifiques du nucléaire en Iran.

L'Iran, qui dément fabriquer l'arme nucléaire, a proclamé son intention de riposter à la "guerre" lancée par Israël, qu'il a accusé d'avoir cherché à torpiller les négociations sur le nucléaire entre Téhéran et Washington.

Mercredi avant l'aube, "plus de 50 avions" de combat israéliens ont bombardé "une installation de production de centrifugeuses à Téhéran" et "plusieurs sites de fa-

bricaion d'armes dont des installations de production de matières premières et de composants utilisés pour assembler des missiles sol-sol", a indiqué l'armée israélienne.

Les centrifugeuses sont des machines utilisées pour enrichir la matière nucléaire à des niveaux proches du seuil militaire.

Selon l'AIEA, les frappes ont "détruit" deux bâtiments situés à Karaj, près de Téhéran, où "étaient fabriqués des composants de centrifugeuses". Un édifice du Centre de recherche de Téhéran, produisant également des pièces de ces machines, a aussi été touché.

Pour la première fois depuis le début du

conflit, l'armée israélienne a annoncé qu'un de ses drones avait été abattu au dessus du territoire iranien par un tir de missile sol-air.

L'agence de presse de la radio-télévision d'Etat iranienne (IRIB) a annoncé de son côté que la défense antiaérienne avait abattu "un drone de pointe Hermès" dans le ciel d'Ispahan (centre).

Après que l'Iran a appelé les habitants à évacuer les grandes villes israéliennes de Haïfa (nord) et de Tel-Aviv (centre), les forces israéliennes ont déclenché brièvement aux premières heures de mercredi une alerte aérienne. Environ 10 missiles balistiques, dont la plupart ont été interceptés, ont été lancés d'Iran, a déclaré un responsable militaire.

L'armée israélienne a aussi annoncé avoir aussi intercepté plusieurs drones iraniens.

Les Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de l'Iran, ont dit avoir tiré des missiles balistiques hypersoniques de portée intermédiaire sur Israël, d'après la télévision d'Etat.

Alors que les spéculations s'intensifient sur une éventuelle participation directe des Etats-Unis, alliés d'Israël, au conflit, le président américain Donald Trump a dit mardi que son pays pouvait tuer Ali Khamenei.

Les Etats-Unis "savent exactement où se cache le soi-disant +guide suprême+" mais ne comptent pas "l'éliminer (le tuer), du moins pour le moment", a-t-il affirmé sur son réseau Truth Social, se prévalant du contrôle total de l'espace aérien iranien.

"Capitulation sans conditions", a-t-il encore écrit dans un message sur Truth Social,

avant de réunir son conseil de sécurité.

Selon des responsables américains, M. Trump n'a pas encore pris de décision et garde toutes les options sur la table.

Avant M. Trump, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, avait affirmé que tuer l'ayatollah Khamenei mettrait "fin au conflit", et appelé les Iraniens à se soulever.

Les Etats-Unis ont dit renforcer leur "dispositif défensif" au Moyen-Orient, et y envoyer leur porte-avions Nimitz.

Ils ont annoncé mardi la fermeture de leur ambassade située à Jérusalem jusqu'à vendredi, et demandé aux employés du gouvernement américain de se mettre à l'abri.

Les Occidentaux et Israël soupçonnent l'Iran de chercher à se doter de la bombe atomique, ce que Téhéran dément, défendant son droit à un programme nucléaire civil.

Israël, qui maintient l'ambiguïté sur sa propre possession de l'arme atomique, détient 90 ogives nucléaires, selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri).

Si Donald Trump choisissait d'engager son pays dans le conflit, une puissante bombe anti-bunker américaine, la GBU-57, la seule à même de détruire les installations nucléaires iraniennes profondément enfouies, pourrait constituer une arme stratégique de choix.

En Iran, les autorités iraniennes ont en outre reporté le concours officiel d'entrée dans les universités. Les médias iraniens ont fait état d'une perturbation généralisée d'internet, sans en préciser l'origine.



Alors que les spéculations s'intensifient sur une éventuelle participation directe des Etats-Unis, alliés d'Israël au conflit, Donald Trump a dit mardi que son pays pouvait tuer Ali Khamenei

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
WILAYA DE LA RÉGION - BORDJ BOU ARRERGÉJ
PRÉFECTURE DE MEKNÈS
CONSEIL DE LA PRÉFECTURE DE MEKNÈS
D.G.S / S.A.P.M



المملكة المغربية
وزارة الطاقة
الولاية الجهوية لبordj Bou Arrergerj
محافظة مكناس
مجلس جهة مكناس
الجمعية العامة للمجالس
مجلس جهة مكناس - المنطقة و التمدد

Avis rectificatif de l'Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°: 12/2025/BP

Le président du Conseil de la Préfecture de Meknès informe le public que l'appel d'offres sus mentionné prévu pour le jeudi 26-06-2025 à 10 h 00 mn, au Siège du conseil de la préfecture de Meknès sis à Rue Pasteur immeuble Iraki N° 13 V.N hamria Meknès , publié au journal libération N°10533 le 28/05/2025 et le journal Al Alam N°26030 du 28/05/2025 relatif à l'étude de faisabilité de la gestion déléguée du service public des déchets ménagers et assimilés ; collecte et nettoyage Dans les Communes: Boufekrane -Moulay Idriss - Sidi Slimane Moul Kifane - Mejjat - Oued Jdida - Dkhissa - M'haya - Ain Jemaa - Ait Ouallal - Ain Orma - Dar Oum Soltane - Ain Kerma Oued Roumane - Oualili -Nzalat Beni Ammar- Mghassiyine- Sidi Abdellah Al Khayat- Cherkaoua,

est reporté pour le : **mardi 15-07-2025 à 10 h 00 mn,**

et objet rectifié comme suit : **Étude de diagnostic de la situation actuelle pour la gestion et l'exploitation des déchets ménagers et assimilés, collecte et nettoyage dans les communes: Boufekrane -Moulay Idriss Zerhoune - Sidi Slimane Moul Kifane - Mejjat - Oued Jdida - Dkhissa - M'haya - Ain Jemaa - Ait Ouallal - Ain Orma - Dar Oum Soltane - Ain Kerma Oued Roumane - Oualili -Nzalat Beni Ammar- Mghassiyine- Sidi Abdellah Al Khayat- Cherkaoua.**

Et l'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux cent cinquante mille et deux cent dirhams TTC (250.200,00 dhs TTC).**

N° 3937/PA



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION
AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT
N° 13/AOO/DPJR/ANP/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 15 Juillet 2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

LA MAINTENANCE PREVENTIVE SYSTEMATIQUE (MPS) ET CURATIVE(MC) DES RADIOS "VHF" FIXES ET PORTATIVES, SYSTEME AIS, RADAR ET AUTRES EQUIPEMENTS AU PORT D'EL JADIDA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **96 000,00 DHS HT** soit en lettres **Quatre Vingt Dix Huit Mille Dirhams Hors Taxes.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **1 500,00 DHS (Mille Cinq Cent Dirhams).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (25 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 10 et 11 du règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureaux des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El. Jaldia -
Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.

N° 3936/PA



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION
AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT
N° 19/AOO/DPJR/ANP/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 15 Juillet 2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

ETUDE D'EXPERTISE DE LA STRUCTURE EN CHARPENTE METALLIQUE D'OUVRAGE D'ACCES NORD ET D'UNE ANCIENNE STRUCTURE EN BRTON ARME AU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **250 000,00 DHS HT** soit en lettres **Deux Cent Cinquante Mille Dirhams et Zéro Centimes Hors Taxes.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **4 000,00 DHS (Quatre Mille Dirhams).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics ;

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **05/07/2025 à 11h00** au Port de Jorf Lasfar.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 10, 11 et 13 du règlement de la consultation

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat d'agrément des bureaux d'études délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de l'Eau :

AGREMENT : D7 ET D14

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureaux des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El. Jaldia -
Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.

N° 3940/PA



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION
AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT
N° 18/AOO/DPJR/ANP/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 15 Juillet 2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES POUR LES PORTS DE LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **132 970,00 DHS HT** soit en lettres **Cent Trente Deux Mille Neuf Cent Soixante Dix Dirhams et Zéro Centimes Hors Taxes.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **1990,00 DHS (Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Dirhams).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (25 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 7 du règlement de la consultation

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureaux des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El. Jaldia -
Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.

N° 3939/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT national sur offres des prix
N° 44/2025/SAICG
Séance publique
Vendredi 11 juillet

2025 à 10 heures et 15 minutes, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis au Quartier Administratif, Fquih Ben Salah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 44/2025/SAICG pour l'actualisation et mise à jour du manuel général des procédures administratives, financières et techniques et la

refonte du manuel des procédures comptables de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla. Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Quarante Mille Dh (240000,00 DH) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre Mille Cinq Cents Dirhams (4500,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

28, 29, 30, 31, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.
N° 3941/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE SKHIRAT - TEMARA
COMMUNE DE AIN EL AOUDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 11/2025

Le 14/07/2025 à 11h00, il sera procédé au bureau du président, de la commune de AIN EL AOUDA, sis à l'avenue Mohammed VI à Ain El Aouda, à l'ouverture des plis relative à L'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS DE SPORT A AIN EL AOUDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail électronique des marchés : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinquante mille dirhams (50 000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois millions deux cent trente et un mille six cent quatre vingt quinze dirhams et 84cts** toutes taxes comprises (3 231 695, 04 Dhs T.T.C).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les entreprises doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et Qualification suivante délivrée par le Ministère de l'Équipement dans le secteur suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
Secteur O : REVETEMENT	Classe 1	O2 TRAVAUX DE REVETEMENT SPECIAUX

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3942/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N°16/INDH/2025

Le 11 Juillet 2025 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE D'ACCES A DAR TALIB ET COLLEGE AU DOUAR AMEZRI COMMUNE IMINOULAONE PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de **2 613 312,80 dhs (Deux Million Six cent Treize mille trois cent douze Dirhams Et zéro Centimes) TTC.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Cinquante deux Mille Dirhams (52.000,00 Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le dossier technique doit comprendre :
Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivante :

Classe Minimale	Secteur	Qualification exigée
4	B : Travaux routier et voirie urbaine	B1 : Travaux de terrassements routiers courants B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B5 : Assises non traitées et enduits superficiels

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 3943/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELIMD - OUDJ NOUN
PROVINCE DE SIDI BSH
PACHAÏK SIDI BSH
COMMUNE DE SIDI BSH
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'URBANISME DES TRAVAUX
DE PATRIMOINE DES ETUDES TECHNIQUES
ET LA GESTION DÉLÉGUÉE



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة غلميم، واد نون
إقليم سبي بوش
بلدية سبي بوش
جماعة سبي بوش
مدرسة المصالح
قسم للتعمير والإصلاح والممتلكات والترانس
التقنية والتسيير الموحدة

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N° 05/2025/BC

Le 15 Juin 2025 à 11h00, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la commune de Sidi Bsh, sis à la commune de Sidi Bsh, province de Sidi Bsh à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 05/2025/BC du 15 Juin 2025 pour :

Acquisition d'un véhicule, d'un fourgon mortuaire et d'un véhicule équipé d'un casque pulvérisateur à la commune de Sidi Bsh

Le dossier d'appel d'offres ouvert doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1 632 000,00 Dhs (UN MILLION SIX CENT TRENTE DEUX MILLE DIRHAMS, 00 Cts)**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **30 000,00 Dhs (TRENTE MILLE DIRHAMS, 00 Cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau d'ordre de la Commune de Sidi Bsh, au plus tard le jour ouvrable précédent la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation

N° 3945/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOUJOURJAN BAH
CERCLE DE BOUJOUR
CAJDET AN MOURINE
COMMUNE DE BOUJOUR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 01-2025

Le 16 Juillet 2025 à 10 h 30, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de la commune de SIDI BOUSHAB à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour :

N°	Heure d'ouverture des plis	Objet de l'appel d'offres ouvert national
01/2025	10 h 30	Acquisition et installation des panneaux solaires et ses accessoires pour l'adduction en eau potable aux douars Elborj, Adour, Alt lahoudine et Bourmia à la commune de Sidi Boushab

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Cinq cent soixante quatorze mille Deux cent Dirhams (574.200,00) TTC.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Onze mille quatre cent Dirhams (11.400,00).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du règlement de consultation.

N° 3944/PA

MIDDLE TOWER SOLUTIONS SARL
Siège social: 10 RUE LIBERTÉ 3ème Etage,
Appt.5 CASABLANCA
CAPITAL SOCIALE
100.000 DHS
RC 631739 - IF 65996854
- ICE 00351992800022
AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'un procès-verbal du 31 Mai 2025, les Associés, M. ENNAIMI Ilyass Abdellah et M. MIRI Zakaria, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire ont adopté les résolutions suivantes:

- Approbation du compte de liquidation
- Quitus au Liquidateur et décharge de son mandat
- Constatation de la clôture de liquidation

Le dépôt légal a été effectué auprès du Secrétaire Général du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 17 juin 2025 sous le numéro 976670

N° 3846/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
N° 42/2025/BP

Le 01/07/2025 à 10 h 15 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique:

Achat de matériels de construction au profit de la Coopérative MAADAR SALLEM POUR TRAVAUX CONSTRUCTION à ASSA Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télé-charge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille neuf cent dix-neuf dirhams 00 Cts (2.900,00Dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quarante quatre Mille neuf cent quatre vingt onze dirhams 20Cts TTC (144.991,20 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés rele-

vant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 3947/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
N° 43/2025/BP

Le 01/07/2025 à 10 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique:

Achat d'équipement d'un broussac tournante au profit de la Coopérative TIKERKOUK Assa Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télé-charge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois mille cent quatre vingt dix neuf dirhams 00 Cts (3.199,00Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent cinquante neuf Mille neuf cent quatre vingt dix huit dirhams 00Cts TTC (159.998,40 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 3948/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
N° 44/2025/BP

Le 01/07/2025 à 10h 45 Min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique: Acquisition des équipements et matériels de mécanique au profit de la coopérative al akhimate à Assa Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télé-charge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille six cent dix-neuf dirhams 00 Cts (2.600,00Dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent trente Mille dirhams 00 Cts TTC (130.000,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 3949/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
N° 45/2025/BP

Le 01/07/2025 à 11h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique: Acquisition d'équipements et matériels d'un laitier au profit de la Coopérative IBIL DRAA à Assa Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du

Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télé-charge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille sept cent dix-neuf dirhams 00 Cts (2.700,00Dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent trente cinq mille dirhams 00 Cts TTC (135.000,00 Dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 3950/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
N° 46/2025/BP

Le 01/07/2025 à 11h 15 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique: Achat de matériel de pressing au profit de la Coopérative ISMAIL FRIG à Assa Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télé-charge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille sept cent quatre vingt dix neuf dirhams 00 Cts (2.799,00Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent trente neuf mille neuf cent quatre vingt dix neuf dirhams 20Cts TTC (139.999,20 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 3951/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
N° 47/2025/BP

Le 01/07/2025 à 11 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique:

Achat de matériels pour Réparation l'électricité au profit de la Coopérative ATLIK à ASSA Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télé-charge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille six cent dix-neuf dirhams 00 Cts (2.600,00Dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent trente Mille dirhams 12 Cts TTC (130.000,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 3952/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
N° 48/2025/BP

Le 01/07/2025 à 11h 45 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique: Achat de matériels de construction au profit de la Société par actions SNC INY

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télé-charge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de DEUX mille huit cent quatre vingt dix huit dirhams 00 Cts (2.898,00Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quarante quatre Mille neuf cent quarante huit dirhams 00Cts TTC (144.948,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 3953/PA

Sté NORJIBA - S.A.R.L. AU -
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1.000.000,00 dh
Siège social : Ville bades résidence al khouzama immeuble 8 N° 2
- AL-HOCEIMA -
IF : 20776121 TP : 56502372 RC : 2351 ICE : 001880014000013

I/ Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 04/06/2025, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital de 1.000.000,00 dh à 2.000.000,00 dh.

- Transfert du siège social de Ville bades résidence al khouzama immeuble 8 N° 02, Al Hoceima au rez-de-chaussée Lieu nommé « boujbar », Al-Hoceima.

- Mise à jour des statuts.
II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1^{ère} instance d'Al Hoceima le 18/06/2025 sous numéro 177 du registre chronologique.

Pour extrait et mention
N° 3955/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques & Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 10/06/2025 il a été établi les statuts d'une Société Sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination: IAN SERVICES SARL.

Siège Social: LOT MASIRA RESIDENCE COSTA DEL SOL ETG 4 APP 21-MOHAMMEDIA

Objet : Jardinage, Nettoyage industriel et domestique

Capital Social : 100.000,00 DHS,
Cogérance : M. NADIR BMAD

Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammédia le 16/06/2025 sous les Numéros 1253 et 37791

N° 3956/PA
NEXO CONSEIL SARL AU AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/05/2025, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « NEXO CONSEIL » SARL D'ASSOCIE UNIQUE

Objet social : la société a pour objet : Agence de communication et publicité, Marketing et Street marketing, Marketing digital ; Activité de conseil en communication et marketing au moyen de tous supports notamment par internet et tout média interactif ; Toute activité d'agence de publicité, notamment la conception et réalisation de campagnes publicitaires, promotion de ventes et publicité sur lieu de vente ; Agence de commercialisation de projet immobilier; Intermédiaire commercial entre le propriétaire d'un bien immobilier et un acquéreur ;

Activité de transaction, de location et de sous-location, saisonnière ou non, en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis ; Agence immobilière, la négociation, l'acquisition, la vente ou la location-gestion ;

Siège social : RESIDENCE LE PRINTEMPS D'ANFA 96, BOULEVARD ANFA ETAGE 7 BUREAU 71 CASABLANCA
Durée : 99 ans
Capital social : le capital social est fixé à la somme de cent mille (100 000,00) dirhams
Année sociale : l'année sociale commence le 01/ 01 et finit le 31/12

Gérance : Mr KANDIL AHMED, titulaire de la C.N.N°BFH405786
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 17/06/2025 sous le n° 681651 du Registre de Commerce.

N° 3957/PA

CABINET AL ISTICHARIA CONSULTING - SARL-BOUZNICA
Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975,
-BENOMAR METAL COMPANY- BMC SA

AU CAPITAL DE 25 000 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: DOUAR LAATAYA BLEU BOUALLAROUJ BP 270 BOUZNICA, 13100, BENSLIMANE
RC : 3963 IF : 15229636

L'an deux mille vingt-cinq le huit mai Par décision extraordinaire des administrateurs de la société BMC S.A se sont réunis au siège social douar laataya bleu bouallarouj bp 270 bouznika, 13100, benslimane, Ont décidé ce qui suit :

• Démission de Mr. DAH MOHAMED MAHMOUD de ses fonctions de Directeur Général de la société et ce à compter du 15/05/2025.

• Nomination en qualité de Directeur Général de Mr. M'HAMMED LAZRAK à compter du 15/05/2025.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de première Instance de BENSLIMANE, le 17/06/2025 sous le n° 342.

N° 3958/PA

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER POLE PROJETS LGV-DIRECTION SUPPORT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°238037/PLGV

Le 17 Juillet 2025 39 heures, Il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de FONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant:

LIGNE A GRANDE VITESSE ENTRE KENITRA ET MARRAKECH
Prestations de contrôle technique des études et des travaux relatifs au projet de construction des gares et

technicentres de maintenance.

- Lot 1 : Sidi Taïbi, Sidi Bouknadel, Sidi Abdellah, Sali Tabiequet, Ain Atiq et Nouveau terminal Rabat.

- Lot 2 : Mohammedia facultés, Zenata, Sidi Benoussi et Ain Sebba.

- Lot 3 : Hay Mohammadi, Sidi Mlarouf, Nouvelle médina, Mers sultan et Oasis.

- Lot 4 : Technicentre de Fes, station de maintenance de Sidhrat, station de maintenance de Mohammedia facultés, station de maintenance de Meknès et station de maintenance de Sidi Kacem.

- Lot 5 : Technicentre de Casablanca Nouaceur, station de maintenance de Casa voyageurs site 1, station de maintenance de Casa voyageurs site 2, station de maintenance de Casa-sud, station de maintenance de Settat et station de maintenance de Benguérir.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma. Les modifications du dossier d'appel d'offres sont consultables suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

L'estimation des coûts des prestations, établie par le Maître d'Ouvrage est fixée par lot comme suit :

- Lot 1 : 940 000,00 DH HT.

- Lot 2 : 1 180 000,00 DH HT.

- Lot 3 : 680 000,00 DH HT.

- Lot 4 : 1 112 000,00 DH HT.

- Lot 5 : 1 020 000,00 DH HT.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé par lot à la somme de :

- Lot 1 : 14 100,00 DH.

- Lot 2 : 17 700,00 DH.

- Lot 3 : 10 200,00 DH.

- Lot 4 : 16 680,00 DH.

- Lot 5 : 15 300,00 DH.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 3859/PA

Royaume du Maroc MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION Région Marrakech-Safi

Direction Provinciale de Safi

Appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 32/5/2025

En lot Unique

Le 02/07/2025 à 10 :00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Dimachk n°1 SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix En Quatre En lot Unique pour :Travaux de reconstruction de mur de clôture au lycée collégial BIR ANZARANE relevant de la Direction Provinciale de Safi AREF M/S au commune territoriale de Safi , province de Safi ,Région M/S.

Estimation des coûts des prestations en Dirhams TTC : 354 000,00 (Trois Cent Cinquante-quatre Mille Dirhams TTC)

Cautionnement Provisoire :700,00 (Sept Mille Dirhams)

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 135 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n°1692-23 du hija 23/quin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures , des documents et des pièces relatives aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de la consultation.

N° 3960/PA

Royaume du Maroc MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION Région Marrakech-Safi

Direction Provinciale de Safi

Avis modificatif d'Appel d'offres ouvert simplifié N°:02/SE/2025

Le : 01/07/2025 à 10h il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale du préscolaire et des sports à SAFI sis a Rue Damas, Ville Nouvelle Safi , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° :02/SE/2025 Relatif à : L'Achat de fournitures d'hygiène et de bain destinées aux élèves internes des lycées collégiaux et qualifiants relevant de la direction provinciale de Safi en un seul lot.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : 195 360,00 DHS TTC/Cent quatre-vingt-quinze mille trois cent soixante dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3500,00 dh(Trois Mille cinq cent dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 08 du Règlement de Consultation.

N° 3961/PA

ROYAUME DU MAROC UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI FACULTE DES SCIENCES PROVINCE - EL JADIDA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° 02/HBR/PSJ/2025
Le Mardi 08/Jullet 2025 à 11 heures, il sera procédé,

dans les bureaux de la Faculté des Sciences d'El Jadida au Boulevard des Faculté ville d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de

prix n°02/HBR/PSJ/2025 du 08/07/2025, ayant pour objet : Prestations d'hébergement au profit de la Faculté des Sciences d'El Jadida, lancé en deux lots. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse (www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:

Pour Lot N°01 : Services d'hébergement dans un hôtel de catégorie 3 étoiles à El Jadida :

- Montant Minimal : 96 780,00 dhs TTC/Quatre-vingt-seize mille sept cent quatre-vingts Dirhams toutes taxes comprises).

- Montant Maximal : 193560,00 dhs TTC/Cent quatre-vingt-trois mille cinq cent soixante Dirhams toutes taxes comprises).

Et pour Lot N°02 : Services d'hébergement dans un hôtel de catégorie 5 étoiles à El Jadida :

- Montant Minimal : 20400,00 dhs TTC/Vingt mille quatre cents Dirhams toutes taxes comprises).

- Montant Maximal : 40800,00 dhs TTC/Quarante mille huit cents Dirhams toutes taxes comprises)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

Lot N°01 : 3 000,00 Dhs (Trois mille Dirhams)

Lot N°02 : 700,00 Dhs (Sept cents Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du Règlement de la consultation.

N° 3962/PA



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA-DAG

AVIS RECTIFICATIF
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
N° 32/2025/BP
Objet : Acquisition d'Équipements et Matériels de Mécanique au Profit de la
Coopérative Wifaq Achahid à Assa

Nous portant à la connaissance du public que modification ont été portée sur :

1- MODIFICATION AU NIVEAU DE DATE D'OUVERTURE DES PLS :

Report de la date d'ouverture des plis au : 01/07/2025 à 10 H 00 MIN au lieu du : 24/06/2025 à 11 H 45 MIN

La version rectifiée de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

N° 3954/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 65/2025/INDH/PAZ
Le 02 Juillet 2025 à 10 h il
sera procédé, dans le bu-
reau de Monsieur le Secré-
taire Général de la Province
d'Azilal à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'offres
ouvert simplifié sur offres
de prix pour :Travaux
d'aménagement Dar Al Ou-
mouma à la CT Tabarouch,
Province d'Azilal
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept mille dirhams, 00 Cts (7.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent cinquante mille quarante dirhams, 00 Cts (350.040,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Cet appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

N° 3963/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 66/2025/INDH/PAZ
Le 02 juillet 2025 à 11 h il
sera procédé, dans le bu-
reau de Monsieur le Secré-
taire Général de la Province
d'Azilal à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'offres
ouvert simplifié sur offres
de prix pour :Travaux
d'aménagement Dar Talib à
la CT AR Oukabli, Province
d'Azilal
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept mille dirhams, 00 Cts (7.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent cinquante mille huit cent vingt dirhams, 00 Cts (350.820,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30

à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Cet appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

N° 3964/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khénifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 02/INDH/2025
Le 16/07/2025 à 10h00min,
il sera procédé en séance
publique, dans les bureaux
de Secrétariat Général de la
province de Béni-Mellal
(DBM-SM) à l'ouverture
des plus relatifs à l'appel
d'offres ouvert international
sur offres des prix relatif à
: ACQUISITION DES
EQUIPEMENTS TECH-
NIQUES POUR LE
COMPTE DES AUTO-EN-
TREPENEURS ET DES
PETITES ENTREPRISES
BENEFICIAIRES DE L'AP-
PUI INDH A LA PRO-
VINCE DE BENI MELLAL.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 Dirhams (Trente Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.509.829,20 dhs «Un Million Cinq Cent Neuf Mille Huit Cent Vingt Neuf Dirhams, Vingt Centimes».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15-châban 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plans par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la (D.A.S) province de Béni Mellal, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plus contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 3966/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION MARRAKECH-
SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT AMEUR
CTBOUGUEDRA
SERVICE DES MARCHES
Avis d'Enchèrepublique
N°03/2025/CTB/SM
Le vendredi 11 juillet 2025 à
14:30 h, il sera procédé, dans
la salle des réunions de la
commune de Bouguedra à
l'ouverture des plus relatifs
à l'enchère publique pour :
Cession d'un lot de terrain
privé de la commune de
Bouguedra raimatriculé
sous n°TF64705/23 sis au
centre Bouguedra
Le dossier d'enchèrepubli-
que peut être retiré à : Bureau
des marchés publics de la CTB
ouguedra, il peut également
être téléchargé à partir du

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur

Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khénifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 03/INDH/2025
Le 08/07/2025 à 10h00min,
il sera procédé en séance
publique, dans les bureaux
de Secrétariat Général de la
province de Béni-Mellal
(DBM-SM) à l'ouverture
des plus relatifs à l'appel
d'offres ouvert simplifié sur
offres des prix relatif à :
ACQUISITION DES
EQUIPEMENTS INFOR-
MATIQUES ET MOBIL-
LIERS DE BUREAU POUR
LE COMPTE DES AUTO-
ENTREPENEURS ET DES
PETITES ENTREPRISES
BENEFICIAIRES DE L'AP-
PUI INDH A LA PRO-
VINCE DE BENI MELLAL.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dhs (Dix Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 674.180,06 dhs «Six Cent Soixante Quatre Mille Cent Quatre Vingt Dirhams, Six Centimes».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15-châban 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plans par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la (D.A.S) province de Béni Mellal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plus contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION MARRAKECH-
SAFI
PROVINCE DE
SAFI CERCLE ABDA
CAIDAT AMEUR
CTBOUGUEDRA
SERVICE DES MARCHES
Avis d'Enchèrepublique
N°04/2025/CTB/SM
Le vendredi 11 juillet 2025 à
14 :30 h, il sera procédé,
dans la salle des réunions
de la commune de Bouguedra
à l'ouverture des plus relatifs
à l'enchère publique, pour :

Cession d'un lot de terrain
privé de la commune de
Bouguedra raimatriculé
sous n°TF66696/23 sis au
centre Bouguedra
Le dossier d'enchèrepubli-
que peut être retiré à : Bureau
des marchés publics de la CTB
ouguedra, il peut également
être téléchargé à partir du
Portail des Marchés Publics :
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 Dirhams (Vingt Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le président est fixée à la somme de deux cent (200,00) dirhams pour le mètre carré.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 02 et 03 du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plans, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau des marchés de la commune.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau après paiement.
- Soit les remettre au président de la commission d'enchère publique au début de la séance avant l'ouverture des plus.

- Soit les envoyer par voie électronique, via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 02 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Portail des Marchés Publics :
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux cent dix mille DH (210.000,00 DH). Le prix d'acquisition des plans est de : 20,00 DH par page.

L'estimation des coûts des prestations établies par le président est fixée à la somme de deux cent trente (230,00) dirhams pour le mètre carré.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 02 et 03 du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plans, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau des marchés de la commune.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau après paiement.
- Soit les remettre au président de la commission d'enchère publique au début de la séance avant l'ouverture des plus.

- Soit les envoyer par voie électronique, via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 02 du règlement de consultation.

N° 3967/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION MARRAKECH-
SAFI
PROVINCE DE
SAFI CERCLE ABDA
CAIDAT AMEUR
CTBOUGUEDRA
SERVICE DES MARCHES
Avis d'Enchèrepublique
N°04/2025/CTB/SM
Le vendredi 11 juillet 2025 à
14 :30 h, il sera procédé,
dans la salle des réunions
de la commune de Bouguedra
à l'ouverture des plus relatifs
à l'enchère publique, pour :

Cession d'un lot de terrain
privé de la commune de
Bouguedra raimatriculé
sous n°TF66696/23 sis au
centre Bouguedra
Le dossier d'enchèrepubli-
que peut être retiré à : Bureau
des marchés publics de la CTB
ouguedra, il peut également
être téléchargé à partir du
Portail des Marchés Publics :
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 Dirhams (Vingt Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le président est fixée à la somme de deux cent (200,00) dirhams pour le mètre carré.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 02 et 03 du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plans, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau des marchés de la commune.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau après paiement.
- Soit les remettre au président de la commission d'enchère publique au début de la séance avant l'ouverture des plus.

des marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 02 du règlement de
consultation.

N° 3968/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ N°
34/BG/F/2025
Le 01/06/2025 à 10 Heures,
il sera procédé, dans les bu-
reaux de la Division du
Budget, des Marchés et des
ressources humaines de la
Province de Settat sis au
quartier administratif, Avenue
Hassan II, Settat à l'ou-
verture des plus relatifs à
l'appel d'offres ouvert sim-
plifié sur offres de prix rela-
tifs à l'acquisition de drones
et ses accessoires-Province
Settat.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme des sept mille sept cent dix dirhams (7700,00dhs).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent quatre vingt sept mille dirhams toutes taxes comprises TTC (387 000,00 dht.T.C)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3969/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la Com-
munication
Département
de la Jeunesse
Avis d'appel d'offres
ouvert International
n°28/2025
Le 05 Août 2025 à 10h
30mn, il sera procédé dans
la salle de réunion du Dé-
partement de la Jeunesse,
sis 51 Avenue Ibn Sina Ag-
dal Rabat à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'offres
ouvert International, sur
offres de prix,
n°28/2025 pour objet :

- L'ACHAT DU MATERIEL
INFORMATIQUE ET DU
LOGICIEL DESTINÉ AUX
RESPONSABLES DES ÉTA-
BLISSEMENTS DE JEUNES
RELEVANT DU MINIS-
TÈRE DE LA JEUNESSE,
DE LA CULTURE ET DE
LA COMMUNICATION -
DÉPARTEMENT DE LA
JEUNESSE-LOT UNIQUE-
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 15.625.920,00 DIRHAMS TTC (QUINZE MILLIONS SIX CENT VINGT-CINQ MILLE

NEUF CENT VINGT-DI-
RHAMS TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 300.000,00 dhs (Trois cent mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau service des marchés, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat au plus tard le 04 Août 2025 avant 16 H ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plus.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N° 3870/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la Com-
munication
Département
de la Jeunesse

Direction provinciale Taza
Avis appel d'offres ouvert
simplifié N°: 03/2025
Le 30/6/2025 à 10 H 00, il
sera procédé, au Bureau de
Mr le directeur provincial
de la jeunesse TAZA à l'ou-
verture des plus relatifs à
l'appel d'offres ouvert sim-
plifié sur offres de prix en
séance publique. Concer-
nant : Prestations De Trans-
port Des Bénéficiaires Des
colonies De Vacances Bab
Boudir Et Adnanam et autre
établissements Au Titre De
L'année 2025 Relevant De
La Direction Provinciale De
Le Département De La Jeunesse
à Taza- Lot Unique-pro-
vince de taza

Le dossier d'appel d'offres
doit télécharger à partir du
portail des marchés publics
de l'état : www.marches-
publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à (3 900,00 dh) trois Mille neuf cent Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de :Cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent vingt Dirhams (199 920,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de Consultation.

N° 3971/PA

AFRIC CHIMIE EX AFRIC CHIMIE ET CONSULTANTS

Modification des statuts Suivant PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 février 2025 Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 février 2025 de la société AFRIC CHIMIE ET CONSULTANTS, il a été décidé la modification de l'article 2, objet, des statuts de la société. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 28 mars 2025 sous le N° 965387.

N° 3972/PA

FINATECH SYSTEMS

Démision d'un administrateur et nomination d'un nouveau Suivant PV du conseil d'administration du 05 novembre 2024

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 05 novembre 2024 de la société FINATECH SYSTEMS, il a été décidé ce qui suit : Le Conseil d'Administration propose de nommer Monsieur Omar DEBBAGH en tant que nouvel Administrateur de la Société en remplacement de Monsieur Luc Wojciech ALBINSKI pour la durée restante du mandat de son prédécesseur, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Rabat le 08 mai 2025 sous le N° 970494.

N° 3973/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELET DBM/SM

Avis de la consultation architecturale ouverte simplifiée n° 03/BG/2025 Le 07/07/2025 à 10H00 il sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée n° 03/BG/2025 ayant pour objet :

ETUDES ARCHITECTURALES D'AMENAGEMENT D'UNE DEPENDANCE ADMINISTRATIVE AU CENTRE MILCHIL-CAIDAT MILCHIL, CERCLE MILCHIL, PROVINCE DE MIDELET. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 1 150 000,00 DHS HTVA (UN MILLION CINQ CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS HORS TAXES). Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés ou bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province de MIDELET.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis. La visite de lieu est prévue le 30/06/2025 à 11H30 (La présence des architectes à cette visite est obligatoire toute absence entrainera l'écartement de leurs offres.)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du règlement de la consultation architecturale.

N° 3974/PA

Royaume du Maroc Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire Département du Tourisme Secrétariat Général Direction des Ressources et de la Formation AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° 16/2025/DRF

Le 03/07/2025 à 11h00mn, il sera procédé, dans la salle des réunions du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, Département du Tourisme -sise centre d'affaires, Mahaj Ryad, Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix n° 16/2025/DRF ayant pour objet ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE L'APPLICATION WAKILAS-FAR POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DU TOURISME, DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - DÉPARTEMENT DU TOURISME- EN LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent vingt et un mille deux cents dirhams Toutes Taxes Comprises (121 200,00DHS TTC).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille Dirhams (2 000,00DHS).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma; conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 di Bouja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation

des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 6 du règlement de la consultation. N° 3875/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE DIRECTION REGIONALE DE MARRAKECH-SAFI - AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ - N° 13/2025/MJCC/SJ/DRMS.

Le 02/07/2025 à 10 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi Avenue My El Hassan Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à :

PRESTATION DE RESTAURATION DES PARTICIPANTS A LA TROISIEME EDITION DU PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT - MOTATAWII - 2025 AU PROFIT DU-DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE-REGION MARRAKECH-SAFI.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.Marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9.400,00 (Neuf Mille Quatre Cent dirhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 472 487,40 (Quatre Cent Soixante Douze Mille Quatre Cent Quatre Vingt Sept dirhs, 40 cts) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation. N° 3976/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE DIRECTION REGIONALE DE MARRAKECH-SAFI - AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ - N° 14/2025/MJCC/SJ/DRMS.

Le 02/07/2025 à 10 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi Avenue My El Hassan Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à :

PRESTATION D'EVENEMENTIELLE DE LA TROISIEME EDITION DU PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT - MOTATAWII - 2025 AU PROFIT AU-DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE-REGION MARRAKECH-SAFI.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.Marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.500,00 (Quinze Mille Cinq Cent dirhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 793 035,00 (Sept Cent Quarante Trois Mille Trente Cinq dirhs,) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation. N° 3977/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA JEUNESSE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION -DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE-- DIRECTION REGIONALE DE MARRAKECH-SAFI - AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE - N° 08/2025/MJCC/SJ/DRMS.

Le 15/07/2025 à 10 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi sis : Av My Hassan Gueliz Mar-

rakech à l'ouverture des plis relatifs:

REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA MAISON DE JEUNES SIDI BOUATHMANE PROVINCE RHAMNA RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH-SAFI.

Le dossier de la consultation architecturale doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.Marchéspublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : QUATRE MILLIONS CINQ CENT MILLE DIRHAMS HORS TAXES (4.500.000,00 DHS HT).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés à la DR mentionné ci-dessus

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit le remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du règlement de la consultation architecturale. N° 3978/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION -DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE-- DIRECTION REGIONALE DE MARRAKECH-SAFI - AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE

OUVERTE - N° 09/2025/MJCC/SJ/DRMS.

Le 15/07/2025 à 10 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi sis : Av My Hassan Gueliz Marrakech à l'ouverture des plis relatifs:

REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE JEUNES MOUL BERGUI PROVINCE SAFI RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH-SAFI.

Le dossier de la consultation architecturale doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.Marchéspublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : TROIS MILLIONS TROIS CENT MILLE DIRHAMS HORS TAXES (3 300 000,00DHS HT).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés à la DR mentionné ci-dessus ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit le remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du règlement de la consultation architecturale. N° 3979/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE BENI MELLAL C.T TANOGHA

AVIS DE CONCOURS

Le président de la Commune de TANOGHA porte à la connaissance des fonctionnaires d' la commune qu' il organisera un concours d' aptitude professionnelle au titre de l' année 2025, selon le tableau suivant :

Nature de concours	Date de concours	Lieu de concours	Dernier délai de dépôt des dossiers	Conditions
- un concours d' aptitude professionnelle pour atteindre le grade de -Technicien 1er grade- -technicien 2eme grade -	10/7/2025	Siege de de la Commune de TANOGHA	07/07/2025	Six ans d'ancienneté dans TOUS LES GRADES

N° 3980/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE, DE LA
CULTURE ET DE LA
COMMUNICATION
DÉPARTEMENT DE LA
JEUNESSE
DIRECTION RÉGIONALE
DE MARRAKECH-SAFI
- AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
OUVERTE - N°
10/2025/MJCC/
S/DRMS.

Le 15/07/2025 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi sis : Av My Hassan Gaëlliz Marrakech à l'ouverture des plis relatifs :

REALISATION DES
ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE SOCIO-SPORTIFS DE PROXIMITE TYPE - A - SIDI BOUATHMANE PROVINCE RHAMNA RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH-SAFI.

Le dossier de la consultation architecturale doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.Marchespublics.gov.ma. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : QUATRE MILLIONS CINQ CENT MILLE DIRHAMS HORS TAXES (4.500.000,00DHS HT).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés à la DR mentionné ci-dessus

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit le remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 3881/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Culture
Direction Régionale de la Culture
Région Casablanca - Settat

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
SUR OFFRE DE PRIX
N° 02/DRCC/2025 du
16/07/2025 à 10h30 mn

Le Mercredi 16 Juillet 2025 à 10h30 mn, il sera procédé à la direction régionale de la culture région Casablanca Settat avenue Nador Hermitage Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres de prix pour :

ACHAT ET INSTALLATION DU MATERIEL AUDIOVISUEL, SONORE ET DE MISE EN LUMIERE AU PROFIT DE LA CATHEDRALE SACRE COEUR CASABLANCA RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA CULTURE REGION CASABLANCA SETTAT (LOT UNIQUE).

Le dossier d'Appel d'Offres peut-être retiré au bureau de Mr le chef de service des Affaires Administratives et Financières à la Direction Régionale de la Culture Région Casablanca Settat Avenue Nador Hermitage Casablanca, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Trente Mille dirhams (30.000,00 dirhams). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million neuf cent cinquante-neuf mille deux cent soixante-dix-neuf dirhams et quatre-vingt-quatre centimes toutes taxes comprises (1 959 279 ,84 TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30

et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).

• Le cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté n° 1692-23.

• Les prospectus, notices ou autres documents techniques sont mis en version papier dans un pli distinct déposé au plus tard le Mardi 15 juillet 2025 à 16 h 30 min date limite, contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 3982/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication

Département de la Culture
Direction Régionale de la Culture
Région Casablanca - Settat

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
SUR OFFRE DE PRIX
N° 03/DRCC/2025 du
16/07/2025 à 12h00 mn

Le Mercredi 16 Juillet 2025 à 12h00 mn, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Régionale de la culture- Région Casablanca Settat avenue Nador Hermitage Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert international sur offres de prix N° 03/DRCC/2025 pour :

ACHAT DE MOBILIER AU PROFIT DU CATHEDRALE SACRE-COEUR A CASABLANCA RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA CULTURE REGION CASABLANCA SETTAT (LOT UNIQUE).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente Mille DHS (30 000,00 Dirhams). L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cinq cent quatre-vingt-dix mille deux cent quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises (1 590 240,00 DHS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).

• Le cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté

n° 1692-23.

• Les prospectus, notices ou autres documents techniques sont mis en version papier dans un pli distinct déposé au plus tard le Mardi 15 juillet 2025 à 16 h 30 min date limite, contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 du règlement de la consultation.

N° 3983/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE L'ORIENTAL
AGENCE REGIONALE D'EXECUTION
DES PROJETS DE L'ORIENTAL



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental Sis au Boulevard Derfouf N°34 (Ex Siège Banque Populaire)-Oujda, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix désignés ci-après :

Conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministère de l'Economie des Finances n°1692-23 du 4 HIDA 1444 (23 JUI 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics :

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Les entreprises doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification comme suit :

Appel d'offres N°	Service	Classes	Qualification
14021AREP0	A	3	A5

N°34 Boulevard Derfouf (Ex : banque Populaire) -Oujda-
Tél Fax : 05 36 21 10 88 - Mail : contact@arepa.ma

N° 3984/PA

Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Agdal	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Kénitra	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17
Tanger	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20
Tanger	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10

Sens Tanger > Casa voyageurs

N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061
Tanger	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Kénitra	Arrivée	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Rabat	Départ	06:53	07:53	08:53	09:53	10:53	11:53	12:53	14:53	15:53	17:53	18:53	19:53	20:53	21:53
Agdal	Arrivée	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20
Casa Voyageurs	Départ	07:25	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25	20:25	21:25
Casa Voyageurs	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10

* trains ne circulant pas les samedis, dimanches et jours fériés

** trains circulant uniquement les vendredis, dimanches et jours fériés

Portrait



Blaise Metreweli

*L'experte en technologies future
espionne en chef du MI6 britannique*

Blaise Metreweli, future patronne du MI6, sera la première femme à diriger le renseignement extérieur britannique, mais le choix de cette experte en technologies, "geek" auto-proclamée, illustre surtout les défis du monde du renseignement, sur fond de développement de l'IA et de menace cyber.

Si aux yeux du grand public, l'actrice Judi Dench a incarné pendant dix-sept ans "M", l'espionne en chef de 007 dans la saga James Bond, dans la réalité aucune femme

n'avait jamais atteint le sommet de la pyramide du renseignement extérieur britannique.

Surnommé en fait "C", le chef du MI6 est le seul responsable du Secret Intelligence Service (SIS) dont l'identité est rendue publique. Une réalité à laquelle Blaise Metreweli va devoir s'habituer après plus de 25 ans de carrière dans l'anonymat.

De celle qui est actuellement à 47 ans directrice générale de la division Innovation et Technologie, popularisée comme la section "Q" par l'auteur de James Bond, Ian Fleming, on sait encore peu de choses.

Loin de l'excentrique personnage entouré de gadgets incarné un temps par John Gleese, ou du nerd à lunettes campé désormais par Ben Whishaw, le portrait diffusé d'elle par le gouvernement montre une femme blonde, aux yeux bleus et aux cheveux courts.

Née dans une famille aux origines d'Europe de l'Est - Metreweli dérive du nom géorgien Metreveli - la future patronne du MI6 qui prendra ses fonctions à l'automne, est diplômée en anthropologie

au Pembroke College à Cambridge, selon les éléments biographiques succincts dévoilés par le gouvernement.

À Cambridge, elle a fait partie de l'équipe d'aviron, qui avait vaincu en 1997 l'université concurrente d'Oxford, selon le compte X officiel de cette course annuelle légendaire, The Boat Race.

Blaise Metreweli rejoint le MI6 en 1999 comme officier de terrain et effectue l'essentiel de sa carrière à l'étranger, en Europe et au Moyen-Orient, certainement un atout à l'heure du conflit entre l'Iran et Israël. Elle parle aussi arabe selon les médias britanniques.

Elle a fait un détour par le MI5, le renseignement intérieur, à un poste de directrice, a également indiqué le gouvernement, sans plus de détail.

Selon le FT, elle a alors dirigé la branche chargée des menaces venant d'Etat hostiles, comme la Russie, la Chine ou l'Iran.

Sa nomination intervient alors que le gouvernement travailliste doit présenter d'ici la fin de l'année une loi sur la cybersécurité.

"Dans un contexte d'insta-

bilité mondiale et de menaces sécuritaires croissantes où la technologie confère un avantage stratégique (...) Blaise veillera à ce que le Royaume-Uni relève ces défis pour garantir la sécurité du pays", a fait valoir le ministre des Affaires étrangères David Lammy.

Avec elle, "notre sécurité nationale est entre de bonnes mains", a-t-il encore salué.

L'ancien patron du MI6, Alex Younger, a loué sur la BBC une femme "incroyablement expérimentée".

Le FT l'avait rencontrée en 2022, dans le cadre d'un article sur les femmes espions, où elle témoignait sous pseudonyme afin d'encourager d'autres femmes à rejoindre le renseignement.

Elle s'y décrivait comme une "geek" et racontait avoir toujours voulu devenir espionne.

On apprenait qu'elle avait grandi à l'étranger, qu'elle s'amusait jeune à apprendre des techniques de cryptage et qu'elle a eu au moins un enfant en étant en poste hors du Royaume-Uni.

Elle affirmait que dans le monde très masculin du renseignement, les femmes avaient certaines compé-

Si aux yeux du grand public, l'actrice Judi Dench a incarné pendant dix-sept ans "M", l'espionne en chef de 007 dans la saga James Bond, dans la réalité aucune femme n'avait jamais atteint le sommet de la pyramide du renseignement extérieur britannique

tences utiles. Comme agent "vous devez effectuer des milliers de calculs basés sur le risque, mais vous ne savez pas vraiment comment réagir émotionnellement. Il n'y a pas de code de conduite" et les femmes sont mieux capables d'évoluer "dans ces zones de flou".

Blaise Metreweli rejoint le MI6 en 1999 comme officier de terrain et effectue l'essentiel de sa carrière à l'étranger, en Europe et au Moyen-Orient



Sonasid, nouveau partenaire des équipes nationales du Maroc



Sonasid, acteur historique et leader de l'industrie sidérurgique au Maroc depuis plus d'un demi-siècle, a signé un partenariat stratégique pluriannuel avec la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) pour devenir officiellement partenaire des équipes nationales marocaines de football.

A travers cette alliance, Sonasid accompagne les Lions et Lionnes de l'Atlas dans leurs ambitions sportives nationales et internationales, indique l'entreprise dans un communiqué.

Ce partenariat solide au service du rayonnement national est un engagement fort en faveur de la jeunesse, de la performance et de l'inclusion sociale, relève la même source, ajoutant qu'il marque la rencontre entre la force d'un acteur industriel national stratégique et l'élan unificateur du football, dans une ambition commune de faire rayonner le Maroc, au-delà de ses frontières, par la performance et l'engagement.

Cette alliance repose sur des bases solides et des valeurs communes, à savoir l'esprit

d'équipe et le dépassement de soi, piliers de la réussite collective, la rigueur et l'excellence et la fierté d'être au service d'un Maroc résolument tourné vers l'avenir, poursuit le document.

En s'engageant aux côtés des équipes nationales, Sonasid renforce sa mission sociétale consistant à soutenir ses communautés, promouvoir l'accès à l'éducation et encourager l'inclusion en s'appuyant sur la force fédératrice du sport, selon la même source.

«Ce partenariat va bien au-delà d'une simple collaboration. Il réunit deux forces qui font rayonner le Maroc: une industrie qui construit avec passion, innovation et résilience, et des équipes nationales qui fédèrent toute une nation dans la ferveur, la fierté et l'émotion. Il s'agit d'un engagement fort de Sonasid envers la jeunesse et le football, pour porter haut les couleurs du Royaume », a indiqué le directeur général de Sonasid, Ismail Akalay cité dans le communiqué.

Sonasid contribue, depuis sa création, aux grandes évolutions du tissu industriel marocain, note le communiqué, soulignant qu'à travers sa signature « Construire le Maroc », l'entreprise consacre son engagement au service du développement du Royaume, qui se concrétise par sa contribution à des projets d'infrastructure majeurs. Parmi eux, plusieurs stades emblématiques, symboles d'un Maroc en mouvement, qui placent Sonasid au cœur des infrastructures sportives nationales.

Issame Charaï aux commandes du KVC Westerlo

Le KVC Westerlo, qui évolue en Pro League belge, a nommé, mardi, le Marocain Issame Charaï nouvel entraîneur principal du club, en remplacement du Belge Timmy Simons.

"La connaissance de Charaï de la compétition nationale et son engagement dans le développement de jeunes talents font de lui un excellent candidat pour la vision et la stratégie à long terme de notre club", a souligné le club sur son site internet.

Charaï, 43 ans, avait mené l'équipe du Maroc des moins de 23 au titre de la Coupe d'Afrique des nations en 2023.

Ensuite, il a occupé le poste d'entraîneur adjoint du Britannique Liam Rosenior à Strasbourg de juillet 2024 à janvier de cette année. Il a rejoint les Glasgow Rangers, fin janvier, en tant qu'adjoint du Belge Philippe Clement, qui a dû quitter les Light Blues un mois plus tard. Charaï est resté aux Rangers sous la houlette de Barry Ferguson.

L'ancien attaquant avait joué notamment en Belgique au Lierse, à Malines et à Saint-Trond, au cours de sa carrière.



Mondial des clubs

Le milieu de terrain du PSG étend son empire

Vitinha, Joao Neves, Fabian Ruiz: la triade magique du PSG a bien démarré son entreprise de domination de l'entrejeu au Mondial des clubs aux Etats-Unis, après avoir terrorisé l'Europe.

L'Atlético Madrid a invoqué la chaleur, et il faisait en effet près de 40 degrés au soleil, dimanche à midi heure de Los Angeles, lorsque les coéquipiers d'Antoine Griezmann ont été concassés par le PSG (4-0).

Mais c'est avant tout la plaque tournante incarnée par les trois joueurs du milieu qui a créé un gouffre entre les deux équipes. Vitinha l'a d'ailleurs glissé malicieusement: "Je pense que ça peut être un peu plus dur pour l'Atlético parce qu'ils n'ont pas le ballon et c'est plus difficile de courir derrière le ballon" dans la chaleur.

Le PSG avait en effet la possession près de 75% du temps. Certes bien aidés par la stratégie de repli dans leur camp des Madrilenos, Vitinha, Fabian Ruiz et Joao Neves ont orchestré la partie par leur qualité technique (95% de passes réussies ou davantage pour chacun) et leur vision de jeu, et ont pressé pour récupérer la balle si nécessaire. Ruiz et Vitinha ont aussi marqué.

Un ensemble de qualités qui a permis à ce trio de dominer le milieu dans quasi tous ses matches de la saison, y compris au plus haut niveau européen, de Liverpool à Arsenal en passant par l'Inter Milan, écrasé 5-0 en finale de Ligue des champions.



En novembre, avant le déclin contre Manchester City en janvier (4-2), leur entraîneur Luis Enrique expliquait: "Il y a beaucoup de qualités au milieu de terrain, c'est très difficile d'être titulaire indiscutable au milieu au PSG". Et de fait, ces trois-là sont indéboulonnables, loin devant Warren Zaïre-Emery, Senny Mayulu ou encore Lee Kang-in.

"C'est encore plus vrai au milieu qu'en attaque et défense. Les milieux sont ceux qui sont capables de me permettre de développer mon idée de jeu", basée sur la possession et le pressing

à la perte, a confié Luis Enrique. L'Espagnol a demandé à ses milieux d'exercer un contrôle absolu, mais aussi de marquer plus que la saison dernière.

Quand il est arrivé à l'été 2023, Luis Enrique a bâti son entrejeu d'abord à partir de Vitinha. Le petit milieu portugais (1,72m), plutôt habitué à jouer relayeur, a été remplacé au poste de milieu reculé, qu'il interprète moins comme un milieu défensif (la défense n'est pas sa première qualité) que comme le chef d'orchestre, qui distille à droite et à gauche, au tempo lent ou rapide, selon ce qu'exige la situation.

Ses capacités à conserver le ballon sous pression lui permettent d'effectuer des percées ou de gagner du temps. Sa qualité de passe vers les attaquants était moins évidente au départ que celle d'un Marco Verratti, mais elle s'est améliorée, à l'image de sa fabuleuse passe vers Désiré Doué le 31 mai à Munich, qui a conduit à l'ouverture du score contre l'Inter. "Vitinha est l'un des meilleurs joueurs du monde à son poste, sans aucun doute, je ne vois pas deux joueurs meilleurs que lui à son poste", l'a salué Luis Enrique.

L'arrivée de Joao Neves, l'été dernier, a été essentielle pour permettre à Vitinha de rayonner. En effet, son compatriote et cadet (20 ans) est un infatigable ratisseur de ballons, en plus de sa qualité technique. "C'est un monstre", dit de lui son capitaine Marquinhos. Neves joue le rôle de couteau suisse au milieu, et la complémentarité

entre les deux hommes saute aux yeux.

Mais le changement le plus spectaculaire, par rapport à la saison précédente, provient peut-être de Fabian Ruiz. L'Espagnol avait pourtant du mal à s'imposer depuis son arrivée de Naples, il y a trois ans. Mais un Euro de rêve remporté avec la sélection espagnole en 2024 lui a redonné confiance, et il évolue désormais, à 29 ans, à très haut niveau.

Lui aussi promène un bagage technique et une tranquillité qui lui permettent de faire progresser le ballon sans encombre. Sa qualité de frappe s'est aussi mesurée à son but très important contre Arsenal au Parc des Princes (2-1) et à un autre but contre l'Atlético.

Luis Enrique a résumé: les trois "apportent chacun quelque chose de différent et permettent qu'on attaque et qu'on défende ensemble".

Résultats

Monterrey-Inter Milan : 1-1
Flamengo-Espérance de Tunis : 2-0
Fluminense-Dortmund : 0-0
River Plate-Urawa : 3-1
Ulsan HD-Mamelodi Sundowns : 0-1

Programme du jeudi

02h00 : Al Ain-Juventus
17h00 : Palmeiras-Al Ahly
20h00 : Inter Miami-FC Porto
23h00 : Seattle Sounders-Atletico Madrid

En Corse, "l'enfer" des chenilles dévoreuses de forêts

Mi-juin, les chenilles du papillon bombyx disparate ont déjà dévoré 20.000 hectares de forêts en Corse. S'il est bien connu dans l'île française, le phénomène, exacerbé par la chaleur récente, représente un "enfer" dans les villages touchés où tout semble avoir brûlé.

"Pour les pouvoirs publics, ce n'est pas grave, mais pour nous c'est une catastrophe", confie à l'AFP Jean-Marie Casamarta, 49 ans, propriétaire de la maison d'hôtes "Zella", à Guitera-les-Bains, village réputé pour son eau chaude sulfureuse: "J'ai l'impression d'être dans le Seigneur des Anneaux, quand ils tuent dix orques et qu'il en arrive 100!"

Car rien n'y fait: "J'en ai tué des milliers, j'ai balayé, brûlé, noyé, mis de l'insecticide bio et fait venir à deux reprises une société spécialisée, pour un total de 1.700 euros, ce qui a permis de sauver la saison, mais elles reviennent en permanence", explique-t-il.

Isolée dans la forêt, la maison est au coeur de l'exploitation agricole familiale, entre 150 cochons, une fromagerie, des chènes multicentenaires et, partout, des chenilles de quelques centimètres très poilues - "i brighi"

en corse -, qui ont métamorphosé les collines boisées, les faisant virer au gris-brun, comme calcinées.

"Je pensais que la vallée avait brûlé, comme il y a 40 ans", a cru Ernest Albuquer, apiculteur de 70 ans à la retraite et en vacances en Corse, l'île méditerranéenne la plus boisée avec 550.000 hectares de forêts, soit 58% du territoire, selon l'office national des forêts.

"Les routes sont brunes", tachées par des milliers de chenilles écrasées, témoigne Serkan Aksin, motard gallois de 47 ans venu de Cardiff, surpris par ce paysage monochrome insolite et "l'odeur âcre".

Si cette invasion est visuellement impressionnante, cela reste un phénomène naturel bien connu dans l'extrême sud de l'île, qui dure de fin avril à juillet, quand les chenilles deviennent papillons, tente de rassurer la préfecture de Corse, précisant que "les cycles de pullulation durent de deux à quatre ans, avec une période de latence de six à 12 ans entre chaque cycle".

"Les populations de chenilles vont se réguler naturellement dès la mi-juin", avec "la diminution de ressource alimentaire et l'accroissement



des prédateurs, notamment des oiseaux", explique-t-elle, imputant l'ampleur du phénomène "aux fortes températures récentes" et soulignant que s'il "affaiblit nécessairement les

arbres touchés" il ne les tue pas.

C'est la deuxième année de pullulation et après 5.000 hectares touchés en 2024, 20.000 hectares déjà ont été affectés cette saison, explique

à l'AFP Orso Cerati, l'un des six observateurs insulaires pour le département de la santé des forêts (DSF).

"On les entend manger dans les feuillages", souligne cet expert.

"Psychologiquement c'est dur, c'est un combat quotidien et on a perdu de l'activité. Des randonneurs ont annulé", souligne M. Casamarta, "en colère contre les pouvoirs publics".

Contrairement à sa cousine processionnaire, la chenille du bombyx disparate "ne possède pas de poils urticants", note la préfète, même si plusieurs villageois, dont M. Casamarta, assurent, photos à l'appui, avoir développé des plaques rouges.

"C'est invivable, l'enfer, dès six heures du matin on balaye les terrasses, les façades, il y en a partout, même dans l'insert de la cheminée, on vit enfermé, on n'a pas le choix", confie à l'AFP Juliette Giannotti, factrice de 54 ans, dans sa maison à Guitera: "En 50 ans, je n'ai jamais vu ça".

Dès mi-juillet, les arbres dévorés, principalement les chènes, vont recommencer à faire des feuilles, précise M. Cerati. Mais cela est coûteux en énergie et réduira la production de glands.

Recettes

Gratins de poisson



Ingrédients :
400 g de coquilles st jacques surgelées sans corail
1 kg de moules fraîches
300 g de lotte
1 homard surgelé (600g)
200 g de crevettes grises
2 échalotes
100 g de crème fraîche
200 g gruyère râpé
Bisque de homard surgelé (2 paquets ou en boîte)

Préparation :

1. Décongeler les coquilles St Jacques, le homard et la bisque, les maintenir au frais

2. Couper le homard en morceaux. Récolter le jus des coquilles et du homard.

3. Cuire les moules, récolter aussi le jus.

4. Réserver tous les jus et et faire pocher la lotte.

5. Avant le repas, environ 45mn, faire blanchir les échalotes dans le beurre, ajouter tous les ingrédients en remuant doucement.

6. Ajouter la bisque de homard, le jus et la crème fraîche.

7. Mettre le tout dans un plat à gratin, saupoudrer de gruyère et faire gratiner.!

Un ancêtre du T-Rex dormait dans les tiroirs d'un institut mongol

Des scientifiques ont découvert un nouveau représentant des tyrannosauridés, réécrivant l'histoire de la famille du célèbre T-Rex, grâce à des fossiles jusque-là mal identifiés qui dormaient dans les tiroirs d'un institut mongol depuis 50 ans.

Cet ancêtre élané du massif Tyrannosaurus rex "aurait eu la taille d'un très grand cheval", décrit à l'AFP Darla Zelenitsky, paléontologue à l'Université de Calgary (Canada) et co-auteur d'une étude publiée mercredi dans Nature. Il faisait environ quatre mètres de long et pesait 750 kg.

Les fossiles ont été exhumés dans le sud-est de la Mongolie au début des années 70. Mais à l'époque, ils ont été identifiés de façon erronée comme ceux d'un Alectrosaurus, un autre membre de la famille des tyrannosauridés.

Pendant près d'un demi-siècle, ils sont restés dans les tiroirs de l'institut de paléontologie de l'Académie des sciences de Mongolie, à Oulan-Bator. Jusqu'à ce qu'un doctorant, Jared Voris, en visite dans ce pays enclavé entre la Chine et la Russie, se rende compte que quelque chose clochait, raconte Mme Zelenitsky.

"Il est possible que d'autres découvertes de ce genre dorment dans d'au-

tres musées, simplement non reconnues", estime-t-elle.

En référence au "roi" T-Rex, la nouvelle espèce a été baptisée Khan-khuuluu mongoliensis, "le dragon prince de Mongolie".

Sa découverte "nous a permis de clarifier de nombreux éléments de l'histoire familiale jusque-là très désordonnée des tyrannosauridés", dont le T-Rex est le dernier représentant, explique Mme Zelenitsky.

Celui-ci a été le prédateur suprême



en Amérique du Nord jusqu'à 66 millions d'années avant notre ère, lorsqu'un astéroïde plus grand que le Mont Everest s'est écrasé dans le golfe du Mexique. Trois quart de la vie sur Terre ont été anéantis, dont tous les dinosaures, à l'exception de ceux qui ont évolué pour devenir des oiseaux.

Environ 20 millions d'années auparavant, Khan-khuuluu mongoliensis - ou un membre très proche de sa famille - aurait migré d'Asie vers l'Amérique du Nord en passant par la voie terrestre qui reliait à l'époque la Sibérie et l'Alaska.

Cela aurait permis aux tyrannosauridés d'évoluer à travers le continent nord-américain. Les paléontologues pensent que l'une de ces espèces serait revenue ensuite en Asie, où deux sous-groupes auraient émergé.

Les uns pesaient moins d'une tonne et possédaient un très long museau, ce qui leur a valu le surnom de "Pinocchio rex". Les autres étaient gigantesques, à l'image du colossal Tarbosaurus, à peine plus petit que le T-Rex.

L'un de ces grands dinosaures aurait à nouveau pris le chemin de l'Amérique du Nord, évoluant jusqu'au T-Rex, qui y a régné pendant deux millions d'années.